



HAL
open science

Freins et incitations aux adaptations individuelles des habitants

Marie Arragon

► **To cite this version:**

Marie Arragon. Freins et incitations aux adaptations individuelles des habitants. Sociologie. 2022. hal-04125781

HAL Id: hal-04125781

<https://hal.inrae.fr/hal-04125781v1>

Submitted on 12 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Rapport de Stage de master GEE - GERINAT Gestion de l'environnement



Freins et incitations aux adaptations individuelles des habitants

Master Gestion Territoriale des Risques Naturels et Technologiques
(GERINAT)

Présenté par : Marie Arragon

Tuteur académique : Jean-Christophe Roditis

Tuteur professionnel : Frédéric Grelot

Année scolaire : 2021-2022

Table des matières

Table des figures	3
Liste des tableaux	3
Résumé	4
Abstract	4
Remerciements	5
1 Le contexte du stage	6
1.1 Présentation de la structure d'accueil	6
1.1.1 L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement	6
1.1.2 L'Unité Mixte de Recherche Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages	6
1.2 Le Système d'Observation des Impacts des Inondations	7
1.2.1 Présentation générale	7
1.2.2 Le territoire de so-ii	8
1.3 Le Réseau d'Observateurs des Impacts des inondations	9
1.3.1 Présentation	9
1.3.2 La place des habitants sur le territoire	9
1.3.3 Le suivi individuel des membres du réseau	11
1.4 Présentation des objectifs du stage	11
1.4.1 Les tâches à accomplir	12
1.4.2 La problématisation de l'étude	12
2 État de l'art	13
2.1 L'espace habité	13
2.1.1 L'attachement au lieu de vie	13
2.1.2 Les inégalités environnementales	14
2.1.3 Les inondations : la rupture des liens	15
2.2 La perception des risques	15
2.2.1 Les représentations sociales	15
2.2.2 La culture du risque	16
2.2.3 Les réponses comportementales	17
2.3 L'action ou la réaction face au risque inondation	19
2.3.1 La notion d'adaptation	19
2.3.2 Les stratégies adaptatives	19
2.3.3 La motivation à agir	21
3 Méthodologie	24
3.1 Organisation du travail	24
3.1.1 Version initiale	24
3.1.2 Version finale	25
3.2 La méthode de recherche	26
3.3 Le recueil des données	27
3.3.1 L'exploration	27
3.3.2 Les entretiens semi-directifs	28
3.4 L'analyse des données	29
3.5 Limites et difficultés	31
4 Analyse des résultats	32
4.1 L'attachement au lieu de vie	33
4.2 Le vécu des inondations	37

4.3	L'adaptation face au risque inondation	46
4.4	Le lien avec les hypothèses de départ	57
4.4.1	Les incitations	57
4.4.2	Les freins	58
Conclusion		60
Sigles et acronymes		61
Glossaire		62
A Protection Motivation Theory		63
A.1	Première version (Rogers, 1975)	63
A.2	Deuxième version (Rogers, 1983)	63
B Les étapes de la recherche qualitative		63
C Grille d'entretien type		65
D Frise chronologique		70
Références		71

Table des figures

1	Le territoire de so-ii	8
2	Localisation des membres du réseau ROI	10
3	Entrée dans le ROI et suivi des membres dans un cycle annuel	11
4	Relations entre mobilité, attachement au lieu, perception du risque et adaptation (source : Quinn et al., 2018)	14
5	L'interaction entre un système social et un risque inondation (source : Richert et al., 2017)	16
6	Schématisation du contexte de l'adaptation individuelle (source : Richert et al., 2017)	18
7	Typologie des stratégies d'adaptation (source : Richert et al., 2017)	20
8	Evolution de la perception de la menace suite à une inondation (source : Richert et al., 2017)	21
9	La PMT adaptée aux inondations, d'après Grothmann et Reusswig (source : Richert et al., 2017)	22
10	Diagramme de Gantt initial	24
11	Diagramme de Gantt final	25
12	Localisation des membres du réseau ROI rencontrés	30
13	Première version de la PMT, d'après Rogers (1975)	63
14	Deuxième version de la PMT, d'après Rogers (1983)	63
15	Exemple d'une frise chronologique	70

Liste des tableaux

1	Raisons de la mise en place des mesures d'adaptation au risque des logements (%) (source : Rapport CEPRI 2010)	23
2	Raisons de non-mise en place des mesures d'adaptation au risque des logements (%) (source : Rapport CEPRI 2010)	24
3	Informations sur les membres du réseau ROI	33
4	Attachement au lieu de vie	34
5	Raison de l'emmenagement	35
6	Volonté de déménager	36
7	Proximité au voisinage	37
8	Les émotions ressenties face à une inondation	38
9	Les craintes ressenties face à une inondation	39
10	Perte d'un objet sentimental	40
11	Aides reçues	41
12	Peur de (re)vivre une inondation	42
13	Sentiment de sécurité au sein du quartier et du logement	43
14	Connaissance et sentiment de risque chez les habitants du réseau ROI	44
15	Souvenirs des inondations passées	45
16	Perception des dégâts pouvant toucher les membres	46
17	Nombre d'inondations vécues	47
18	Infiltration d'eau à l'intérieur de la maison durant les inondations	48
19	Dégâts subis durant les inondations	49
20	Nombre d'aménagements mis en place	50
21	Raison du nombre d'aménagements mis en place	51
22	Présence d'une démarche à suivre en cas de risque inondation	53
23	Participation, ou abstention, au dispositif Lez'Alabri ou L'Or Alabri	54
24	Raison de la participation, ou abstention, au dispositif Lez'Alabri ou L'Or Alabri	55
25	Volonté de mettre en place de (nouveaux) aménagements	56

Résumé

Dans le contexte du changement climatique, certaines zones non inondables pourraient le devenir dans l'avenir. Il est donc pertinent de s'intéresser aux stratégies d'adaptation que les individus mettent en place afin d'appréhender au mieux leurs attentes vis-à-vis des risques qui les touchent, ou qui peuvent les toucher.

Au sein de ce stage, l'objectif est de renforcer le suivi individuel des membres d'un réseau d'observateurs d'impacts (ROI), dans le cadre de l'observatoire so-ii. L'inscription des adaptations au sein de leur trajectoire de vie et la relation à leur logement ont été recherchés. La problématique s'est portée sur : "En quoi les adaptations réalisées par les membres du réseau ROI s'inscrivent dans leur trajectoire de vie ?" Ce travail s'est basé sur une méthodologie qualitative, en s'appuyant sur des hypothèses de départ, afin de mener des entretiens semi-directifs auprès des habitants du réseau ROI.

Les causes des inondations sont multiples. Face à celles-ci, la société doit construire une représentation acceptable du risque inondation afin de vivre avec. Mais comment ? Les résidents d'une zone inondable doivent, pour cela, adapter leurs pratiques, leurs modes de vies, leurs quotidiens. Les données récoltées ont montré qu'après avoir vécu une inondation, les habitants se sont adaptés en développant des actions structurelles et organisationnelles face à ce risque afin de ne pas "*vivre avec*" au quotidien. Pour cela, les individus ont également tendance à minimiser les dégâts que peuvent engendrer les inondations et à ignorer le risque "personnel" à l'avantage de celui "général". Grâce à ces stratégies adaptatives, une distance se crée et le risque inondation ne deviendrait donc pas une "catastrophe" qui les pousserait à partir de leur lieu de vie auquel ils sont attachés. L'expérience d'une inondation permet de développer une culture du risque chez les habitants du réseau ROI.

mots-clés : adaptations, aménagements, attachement, craintes, inondations, perceptions, protections, ressentis, risque, sécurité.

Abstract

In the context of climate change, some non-flood-prone areas may become flood-prone in the future. It is therefore relevant to look at the adaptation strategies that people put in place in order to better understand their expectations with regard to the risks that affect them, or that may affect them.

During this internship, the goal was to reinforce the individual follow-up of the members of a network of impact observers (ROI), within the framework of the so-ii observatory. The inscription of the adaptations within their life trajectory and the relation to their housing were sought. The problematic was focused on : "How do the adaptations made by ROI's members fit into their life trajectory?" This work was based on a qualitative methodology, focusing on initial hypotheses, in order to conduct semi-structured interviews with the residents of the ROI.

The causes of floods are multiple. Faced with them, society must establish an acceptable representation of the flood risk in order to live with it. But how? Residents of a flood-prone area will have to adapt their practices, their lifestyles, their daily lives. The data collected showed that after having experienced a flood, the inhabitants have adapted by developing structural and organizational actions in front of this risk in order not to "live with it" on a daily basis. For this, individuals also tend to minimize the damage that floods can cause and to ignore the « personal » risk in favor of the « general » one. Thanks to these adaptive strategies, a distance is created and the flood risk would not become a « catastrophe » that would push populations to leave their place of life to which they are attached. The experience of a flood makes it possible to develop a culture of risk among the inhabitants of the ROI network.

keywords : adaptations, facilities, attachment, fears, flooding, perceptions, protections, feelings, risk, safety.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier monsieur Jean-Christophe Roditis et monsieur Claude Vella, pour avoir cru en moi et m'avoir laissé la chance d'intégrer leur master. Riche de vos conseils, c'est grâce à vous que j'ai pris conscience de mes capacités.

Je remercie également Frédéric Grelot et Pauline Brémond, pour m'avoir laissé construire et développer mes axes de recherches librement. Merci de votre confiance, de votre soutien et de votre écoute tout au long du stage.

Merci à Valériane Marry pour m'avoir épaulée et aidée dans la prise de contact avec chaque membre. Tu as fais ton maximum afin de me faciliter la compréhension des travaux fait par l'équipe et je t'en remercie. Je saurai prendre soin du réseau comme tu as pu le faire.

Un grand merci à David Nortés Martinez pour m'avoir rassurée et fait respirer quand l'air me manquait. Merci pour ton aide qui m'a été, un nombre de fois incalculable, précieuse pour comprendre le fonctionnement de R.

Également, je remercie Maxime Modjeska et Pierre Balzergue pour leur aide, notamment pour les cartes de ce rapport, leurs conseils et leur sympathie de tous les jours. J'ai appris énormément de choses avec vous, notamment sur le jardinage et la randonnée.

Merci à Paulette Kara, celle qui m'a accompagnée tout au long de ce stage et qui m'accompagnera pendant encore plusieurs mois. Ce stage n'aurait pas été aussi appréciable sans toi.

Merci à ma famille et à mes amis, de m'avoir soutenue dans les hauts, comme dans les bas. Merci d'être toujours là.

1 Le contexte du stage

1.1 Présentation de la structure d'accueil

1.1.1 L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

Issu de la fusion entre l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE) a été créé le 1er janvier 2020 (www.agriculture.gouv.fr). Il est le premier organisme de recherche spécialisé sur ses trois domaines scientifiques. Cet établissement public est composé de 12 000 personnes, 268 unités réparties dans 18 centres de recherches et 14 départements scientifiques qui dirigent des communautés de recherche pluri-disciplinaires (www.inrae.fr). Chaque centre de recherche est impliqué dans des dynamiques propres à chaque région.

Parmi ces centres, le stage a été effectué au sein de celui d'Occitanie-Montpellier. Ce dernier occupe une place majeure dans un pôle agronomique inter-établissements (www.inrae.fr). Une majorité de ses publications sont co-signées avec au moins un pays étranger. Le centre INRAE Occitanie-Montpellier se distingue par son ouverture vers les pays du Sud et sa spécificité méditerranéenne.

Grâce aux compétences et aux disciplines technologiques et scientifiques, INRAE a pour but de devenir l'un des leaders mondiaux de la recherche afin de s'engager dans des enjeux sociétaux portant sur :

- la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la transition des agricultures (agroécologie, réduction de la chimie) ;
- la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (eau, sol, forêt) ;
- l'érosion de la biodiversité ;
- l'économie circulaire et risques naturels.

Les recherches de l'institut visent à développer des solutions pour une agriculture multi-performante, pour une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes au sein d'un réseau international lui permettant de coopérer avec des équipes en Europe et dans le monde.

1.1.2 L'Unité Mixte de Recherche Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages

L'Unité Mixte "Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages" (UMR G-EAU) mobilise 90 chercheurs et ingénieurs, ainsi qu'une cinquantaine de doctorants et postdoctorants de diverses disciplines. Tous travaillent en collaboration sur des questions de gestion intégrée et adaptative de l'eau (www.g-eau.fr).

Les projets de l'UMR G-EAU portent sur la compréhension du fonctionnement de socio-hydrosystèmes au quotidien ou en temps de crise ou de fortes tensions (pénurie, inondation, pollution). Les mécanismes hydrologiques, techniques, sociaux, économiques et politiques ainsi que leurs conséquences sont analysés dans les territoires liés à l'eau. Les effets conjugués de ces processus sont étudiés pour identifier les possibilités de gouvernance et d'adaptation au sein d'un environnement complexe et incertain (www.g-eau.fr). Des outils et dispositifs sont conçus et testés afin de distinguer le fonctionnement des systèmes et agir sur leur dynamique.

L'unité a, petit à petit, étendu ses objets d'étude vers la gestion intégrée. Désormais, les territoires liés à l'eau sont traités comme des systèmes complexes en utilisant divers points de vue :

- la pluralité des usages et intérêts : irrigation, eau potable, loisirs, énergie, épuration, protection contre les inondations ;
- la pluralité des types d'eau : eau de surface, eau souterraine, eaux usées ;
- la pluralité des processus : transferts d'eau et de polluants, technologies d'irrigation, instruments économiques, participation du public, modes d'appropriation ;
- la pluralité des modes de régulation : infrastructures en rivières et canaux, politiques d'accès à l'eau et d'usages du sol, normes relatives aux usages de l'eau ;
- la pluralité des disciplines.

L'UMR G-EAU s'appuie, pour chacune de ses recherches, sur des études de cas. La recherche est ancrée sur l'observation de terrain, complétée par des démarches expérimentales dirigées en collaboration avec des

usagers et/ou des gestionnaires. En France, des conventions de collaboration rapprochent l'UMR d'institutions en charge de la gestion de bassin versant.

Afin de transmettre ses résultats, l'unité est soucieuse de :

- tester avec des institutions locales les techniques et instruments proposés ;
- former des étudiants inscrits au sein du Master Eau de Montpellier ainsi qu'au sein d'écoles d'ingénieur, tutelles de l'UMR (Montpellier SupAgro et AgroParisTech) et des Masters portés par les partenaires qui hébergent l'unité ;
- accueillir des entreprises partenaires, notamment de jeunes entreprises en création.

1.2 Le Système d'Observation des Impacts des Inondations

1.2.1 Présentation générale

Le Système d'Observation des Impacts des Inondations (so-ii) a été lancé en 2019, à la suite d'un projet financé par Montpellier Université d'Excellence (MUSE). Sa labellisation en tant que système d'observation pluridisciplinaire de l'Observatoire des Sciences de l'Univers-Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OSU-OREME) a officiellement été reconnu en décembre 2019 (www.so-ii.org). L'UMR G-eau, en collaboration avec d'autres chercheurs locaux travaillant sur cette thématique, porte l'initiative de l'observatoire so-ii.

L'objectif scientifique de so-ii est d'observer les impacts des inondations de manière fine, continue, exhaustive et pluridisciplinaire en prenant en compte :

- les conséquences négatives telles que les dommages sur les biens et les écosystèmes, les pertes d'activités, les impacts humains et les pollutions, mais également les modifications de trajectoires comme les adaptations ou les réparations ;
- les différents phénomènes d'inondations : les débordements de cours d'eau (fluvial), de ruissellement (pluvial), submersion (intrusions marines) ;
- les amplitudes d'événements : des plus forts aux plus faibles.

Le système so-ii doit permettre de temporaliser les impacts qui se produisent, ceux qui sont résorbés et les modifications de trajectoires individuelles ou collectives comme, par exemple, les adaptations.

Il est organisé en trois tâches d'observation (TO) :

- TO Réseau d'Observateurs des Impacts des inondations (ROI) : l'observation des impacts est organisée autour du suivi à long terme d'un réseau de diverses personnes (habitants, entrepreneurs, exploitants agricoles) exposées aux inondations ;
- TO Retour d'Expérience suite à une inondation (REX) : l'observation s'appuie sur une méthodologie de retour d'expérience systématique combinant la capitalisation des données secondaires produites par divers acteurs du terrain et des enquêtes ciblées auprès d'individus, activités, organismes impactés par les événements ;
- TO Adaptation du bâti : l'observation repose sur un suivi de l'état d'adaptation du bâti du territoire en relevant les protections individuelles aux inondations à travers des enquêtes de terrain depuis l'espace public.

L'expertise locale de la communauté montpelliéraine est mobilisée au sein de cet observatoire. Ce dernier s'appuie sur :

- la communauté scientifique montpelliéraine afin de développer des méthodes d'observation, récolter, capitaliser et analyser les informations recueillies ;
- des partenariats avec des institutions, collectivités territoriales et autres acteurs publics et privés afin de partager des données et des compétences, mais également pour lancer des appels à projet sur la thématique ;
- plusieurs formations montpelliéraines de Master en impliquant les étudiants dans le recueil d'observations ainsi que dans l'expérimentation des méthodes développées.

Les résultats directs attendus sont multiples :

- au sein du territoire de so-ii, obtenir une analyse à long terme et exhaustive sur les impacts des inondations ;
- développer et tester des méthodes innovantes d'observation qui serviront aux retours d'expériences (REX) dans d'autres contextes ;
- former et sensibiliser les futurs praticiens du risque et de l'urbanisme.

Indirectement, so-ii doit contribuer à l'évaluation de l'efficacité de diverses mesures de gestion du risque inondation, au renforcement des coopérations locales sur cette question, et à une meilleure gestion des inondations.

1.2.2 Le territoire de so-ii

Le territoire de so-ii, présenté sur la figure 1, est centré autour de Montpellier et comprend le bassin versant du Lez, le bassin de l'Or ainsi que leurs bandes littorales. Ce territoire dynamique est exposé à de multiples phénomènes naturels et enjeux. Il est soumis à des inondations de nature variée : débordement, ruissellement et submersion.

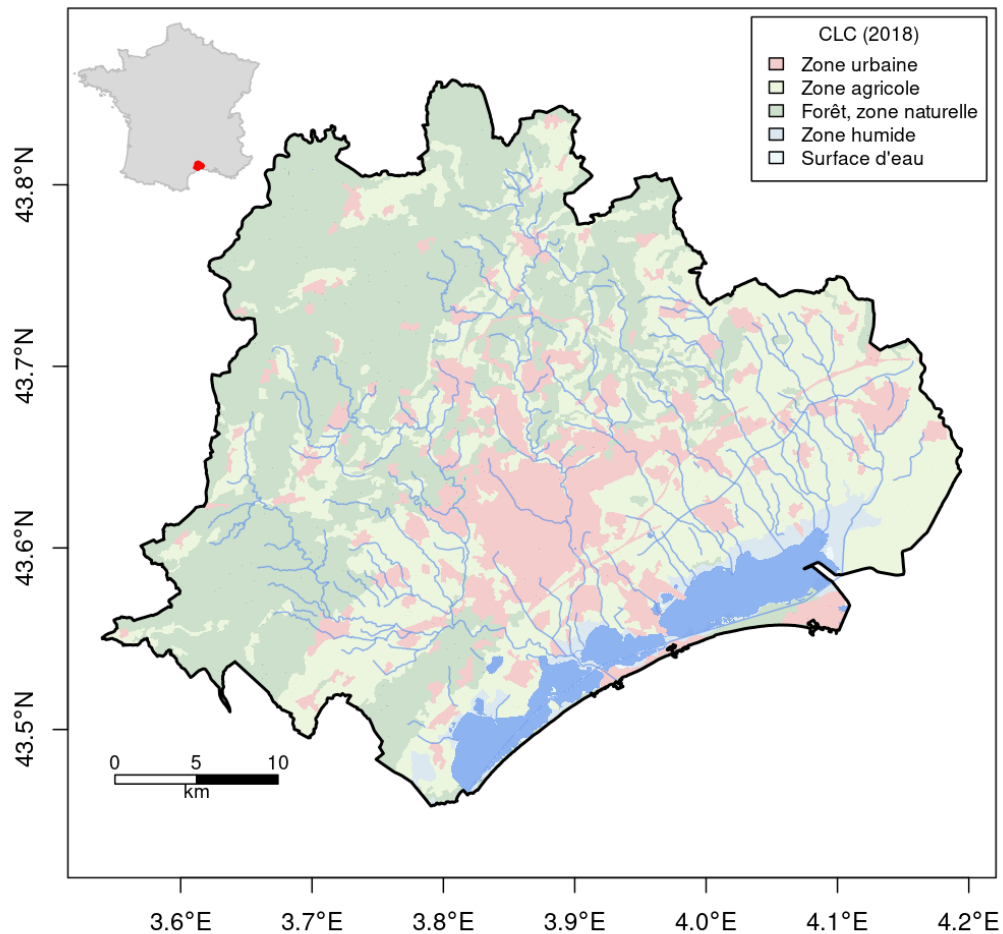


FIGURE 1: Le territoire de so-ii

1.3 Le Réseau d'Observateurs des Impacts des inondations

1.3.1 Présentation

L'équipe eau-inondation de l'UMR G-EAU a constitué et développé, dans le cadre du système d'observation des impacts des inondations (so-ii), un réseau d'observateurs des impacts des inondations (ROI). La mise en place de ce dernier a été initiée en 2020 (www.so-ii.org). Il est composé d'un panel de personnes impactées par les inondations, comme :

- des habitants, où le logement est situé en zone inondable (logements et extérieurs) ;
- des exploitants agricoles, où leur exploitation est située en zone inondable (bâtiments, équipements, parcelles) ;
- des entrepreneurs, où l'entreprise est située en zone inondable (bâtiments, extérieurs, équipements).

Tous ces membres ont intégré le réseau pour une durée de 15 ans, durée d'existence prévue de l'observatoire so-ii, dans un but de collaboration avec l'équipe afin de qualifier les implications des inondations. Le but sera donc d'identifier au mieux :

- les dommages subis sur le matériel, la perte d'usages ou d'activités, les aspects psychologiques ou médicaux ;
- les comportements de vigilance ou de surveillance ;
- les modifications apportées aux bâtiments et/ou équipements.

L'objectif scientifique est de mettre en visibilité les impacts des inondations, de contribuer à la compréhension des mécanismes qui mènent aux dommages, de qualifier les comportements de réparation et d'adaptation mis en œuvre par les membres du réseau. Les objectifs principaux et opérationnels de la tâche d'observation (TO) ROI peuvent être listés comme suit :

- produire des connaissances sur des phénomènes mal connus :
 - sur le lien entre impacts matériels et non matériels (humain & activité) ;
 - sur les effets à long-terme des inondations ;
 - sur le lien entre impacts et adaptations.
- Impliquer les individus dans la production de la connaissance :
 - en constituant un réseau d'observateurs d'impact avec des habitants concernés ;
 - en impliquant des exploitants agricoles ;
 - en intégrant des artisans, des entrepreneurs partenaires de notre projet.
- Partager les connaissances et expériences de chacun :
 - entre observateurs, scientifiques et gestionnaires des inondations ;
 - entre les observateurs.

1.3.2 La place des habitants sur le territoire

Le réseau roi est constitué de 25 habitants. La figure 2 indique leur lieu d'habitation sur le territoire so-ii. Cette répartition est une richesse pour l'observatoire. En effet, en ayant des membres habitant à Mas-de-Londres, mais également à Montpellier ou Pérols, so-ii peut appréhender efficacement les impacts des inondations sur le territoire.

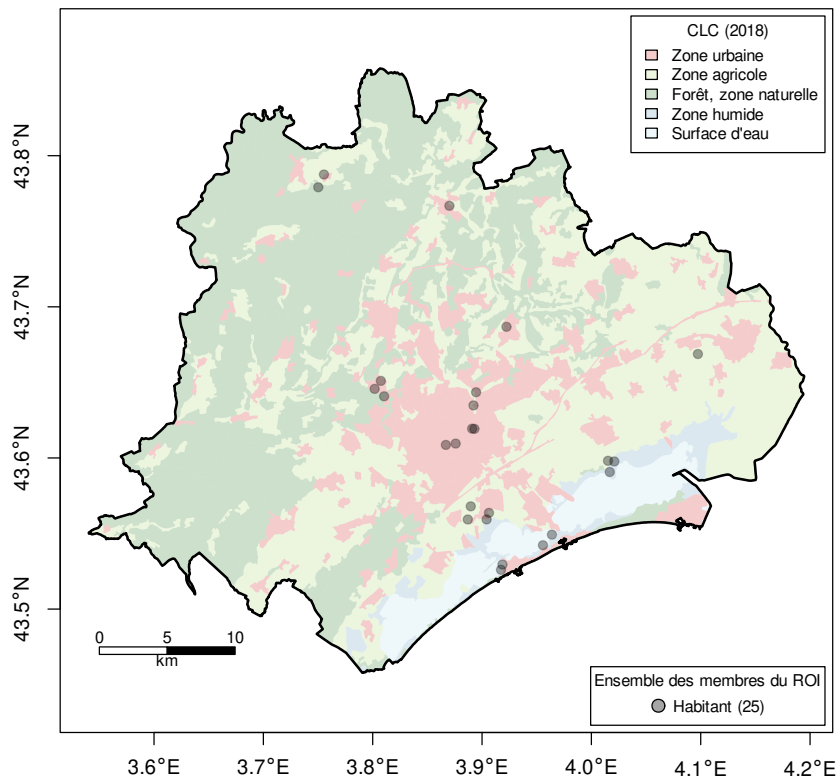


FIGURE 2: Localisation des membres du réseau ROI

1.3.3 Le suivi individuel des membres du réseau

Les membres du réseau ROI sont suivis de manière régulière. Ce suivi est aménagé selon des cycles annuels alternant entre un suivi individuel et une animation collective (figure 3).

Au sein du suivi individuel, deux entretiens se différencient : celui dit « inondation » et celui dit « annuel ». Dans le cas d’une inondation, un entretien semi-directif dit “d’inondation” puis un de “résolution” sont réalisés. Ces entretiens permettent de recueillir des données sur la résolution des désordres et sur les décisions de réparation ou d’abandon (www.so-ii.org). Toutefois, si un REX est entrepris durant l’événement, les membres du ROI seront sollicités pour y répondre à la place d’un entretien « inondation ». À l’inverse, si aucune inondation n’a été subi pendant l’année, un entretien “annuel” est fait.

Quant au suivi collectif, au minimum un atelier rassemblant membres du réseau et chercheurs est organisé dans l’année. Généralement, un à deux ateliers collectifs sont organisés par an et s’ancrent dans une démarche de participation citoyenne. Durant ces derniers, les avancées des travaux de l’équipe sur la TO ROI sont présentés aux membres et une animation collective est instaurée afin d’encourager les échanges. L’objectif est de dégager des sujets intéressants les membres du réseau afin de construire des projets collectivement.

Le suivi individuel à long terme s’organise donc à travers un suivi individuel et collectif (www.so-ii.org). Celui individuel vise à une caractérisation fine de la vulnérabilité et des adaptations des logements. Le collectif, quant à lui, a pour but de faire émerger des problématiques partagées par les membres du réseau, de les approfondir et de favoriser le partage d’expérience à travers des animations collectives (www.so-ii.org).

Des lettres d’informations du réseau sont également publiées et envoyées aux membres chaque trimestre. L’intérêt est d’entretenir ce lien entre les chercheurs et les membres du réseau.

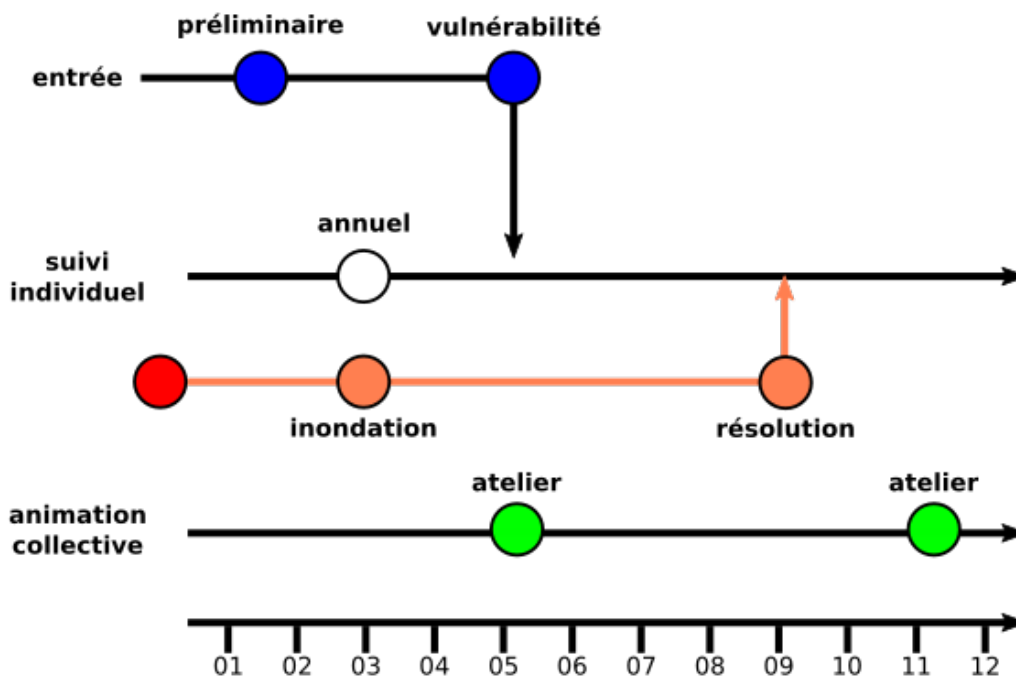


FIGURE 3: Entrée dans le ROI et suivi des membres dans un cycle annuel

1.4 Présentation des objectifs du stage

Dans une démarche d’observation d’impact des inondations, les habitants du réseau ROI sont rencontrés individuellement afin de saisir les spécificités des dynamiques de vie face au risque inondation.

Le premier objectif est de faire un inventaire des adaptations, mises en place ou projetées, par les habitants

du réseau. Une fois la liste des adaptations établie, leur inscription dans une échelle temporelle et les raisons de leur installation sont déterminées avec les habitants rencontrés. Lorsqu'aucune adaptation n'est adoptée, le point d'intérêt se porte davantage sur les raisons de cette non-mise en place. La genèse des aménagements constitue donc le premier objectif.

L'objectif suivant est d'appréhender la relation construite par les habitants du réseau ROI avec leur lieu de vie afin de placer l'inscription de ces aménagements au sein de cette relation.

Ce travail mènera à la construction d'un atelier de partage de ces expériences diverses qui, éventuellement, fera appel à des intervenants extérieurs qui pourront éclairer les actions entreprises, envisagées ou/et abandonnées par les membres.

1.4.1 Les tâches à accomplir

L'objectif sera donc de faire un état des lieux des aménagements mis en place par les habitants afin de répondre à différentes questions : Quels aménagements ont été mis en place ? Quels ont été les incitations ou freins face à ces aménagements ? Quels ont été les moyens mis en oeuvre ? Pour cela, mon rôle sera de contacter les habitants un à un afin de déterminer les aménagements établis ou envisagés dans leur habitation pour faire face aux inondations.

Le travail se divisera en plusieurs étapes complémentaires. Premièrement, une prise en main des travaux déjà réalisés dans le cadre du réseau sera nécessaire afin d'appréhender les histoires de vie de chaque membre du réseau. De plus, une analyse bibliographique autour des questions d'adaptations individuelles sera importante afin de faire un état de l'art sur les connaissances déjà acquises dans la littérature. Par la suite, chaque membre sera rencontré au cours d'un entretien semi-directif, avec la mise en place d'une grille d'entretien. Une capitalisation des données sera faite par l'enregistrement et la retranscription de ces entretiens. Enfin, une analyse collective des entretiens sera faite afin de préparer un atelier du réseau roi. Cette dernière servira de support à la rédaction du mémoire de stage.

1.4.2 La problématisation de l'étude

Afin de répondre aux objectifs et aux attentes du stage, l'étude portera sur la problématique suivante : "En quoi les adaptations réalisées par les membres du réseau roi s'inscrivent dans leur trajectoire de vie ?"

2 État de l’art

Comme l’indiquent Richert et al. (2017), les inondations peuvent être définies par : “*la submersion temporaire, par l’eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal*”. Les hauteurs d’eau atteintes lors d’une inondation sont susceptibles d’impacter et donc d’engendrer des conséquences positives ou négatives non prévisibles pour les populations humaines. Le risque inondation peut être définie comme la “*probabilité d’occurrence de l’aléa en corrélation avec les hauteurs d’eau probablement atteintes lors d’un épisode de crue*” (Poussard, 2019). La gravité des inondations dépend de l’exposition des populations et de leur vulnérabilité face au risque inondation. Selon Richert et al. (2017), la vulnérabilité résulte de deux éléments : la sensibilité et la capacité de réponse à ces risques. Ainsi, la vulnérabilité humaine peut se définir comme “*la capacité d’une personne ou d’un groupe à anticiper les conséquences d’une catastrophe naturelle, d’y faire face, d’y résister et de s’en remettre*” (Richert et al., 2017).

Dans cette étude, nous chercherons à comprendre comment les populations font face à ce risque inondation. Autrement dit, comment les individus anticipent et font face au risque inondation ?

Pour cela, nous allons étudier l’espace habité avec l’attachement au lieu de vie, les inégalités environnementales qu’offrent les territoires, et la rupture des liens avec le milieu de vie que peut engendrer les inondations. Ensuite, nous nous pencherons sur la perception des risques en analysant les représentations sociales, la culture du risque et les réponses comportementales développées pour faire face aux dangers. Enfin, nous analyserons les actions, ou réactions, mises en place en développant la notion d’adaptation, en traitant les diverses stratégies adaptatives et en examinant la construction de la motivation à agir.

2.1 L’espace habité

2.1.1 L’attachement au lieu de vie

L’environnement social et le milieu dans lesquels évoluent les individus sont fondamentaux. Le “*chez soi*” est bien plus qu’un lieu d’habitation, c’est “le lieu d’inscription d’une identité familiale et personnelle” (Garros Levasseur, 2009) : un endroit où l’on peut se réfugier, mais également partir en sachant que l’on peut revenir. Tognoli (1987) souligne, en ce sens, que la maison représente une “*home*” (comme cité dans Garros Levasseur, 2009). Ce lieu se caractérise par l’attachement que l’individu lui accorde. Cet attachement est souvent décrit comme un attachement positif, émotionnel et cognitif. Il peut amener à agir afin de préserver le logement (Quinn et al., 2015).

Les individus, que ce soit les locataires ou les propriétaires, s’investissent personnellement, émotionnellement et financièrement dans leur logement (Garros Levasseur, 2009). Selon Chamlee-Wright et Storr (2009), l’attachement à un lieu impacte la décision des populations de rester ou de déménager (Quinn et al., 2015). Quinn et al. (2018) indiquent que c’est l’adaptation, individuelle ou collective, qui a une influence sur le maintien des populations au sein d’un espace. En fait, les deux ont une influence sur la mobilité des populations.

Le lieu et, l’attachement que lui procure les individus, peuvent influencer les perceptions, les adaptations et la perception des risques. Dans la figure 4, Quinn et al. (2018) explicitent la relation existante entre l’attachement au lieu, la perception des risques, l’adaptation et la mobilité.

L’objectif de Quinn et al. (2018) n’est pas d’identifier un modèle fermé, mais de montrer comment l’intégration dans un lieu et le sens qui lui est donné peut interagir avec d’autres processus. Dans ce modèle, la mobilité des populations façonne divers attachements et sens donnés à un lieu. Ces sens, étant modifiés par les changements physiques procurés aux lieux soit par l’homme soit par l’environnement, auront une grande importance dans l’appréhension des adaptations mises en place. En effet, en ayant connaissance des attachements et sens donnés à un lieu de vie, il sera possible d’améliorer la compréhension en matière de réponse aux risques. Le sens porté à un milieu de vie forme la perception des risques, qui influencera les adaptations, qui à leur tour modifieront l’attrait à la mobilité.

Fig. 1. Modèle conceptuel des relations entre mobilité, attachement au lieu, perception du risque et adaptation.

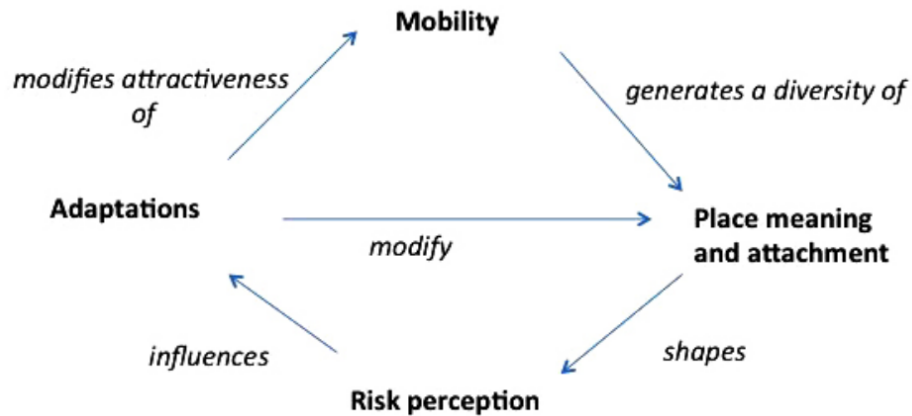


FIGURE 4: Relations entre mobilité, attachement au lieu, perception du risque et adaptation (source : Quinn et al., 2018)

2.1.2 Les inégalités environnementales

Vaillancourt, dans les années 1970, a construit la notion d'inégalités territoriales. Lors du développement de cette dernière, les scientifiques ont commencé à s'intéresser à l'interaction entre l'environnement et l'être humain (Poussard, 2019). Ce n'est qu'en 2022 que cette notion est utilisée pour la première fois, lors du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg. Encore aujourd'hui, cette notion ne connaît pas de définition universelle. Cependant, Chaumel et La Branche (2006) tentent de définir la notion d'inégalités écologiques :

“Individus et populations sont inégaux à la fois par les impacts qu'ils subissent et par ceux qu'ils génèrent. Les différences dans leur empreinte écologique symboliseraient ainsi les inégalités écologiques qui existent entre eux”.

Ces inégalités sont classées en quatre catégories :

- inégalités liées à l'héritage et au développement des territoires urbains ;
- inégalités d'exposition aux nuisances urbaines et aux risques ;
- inégalités d'accès à l'urbanité et à un cadre de vie de qualité ;
- inégalités dans la capacité d'agir sur l'environnement et d'interpeller la puissance politique pour améliorer le cadre de vie.

Afin d'étudier la question de l'adaptation, il est également nécessaire de traiter la question de l'équité et de la justice en relation avec l'attachement au lieu de vie. Un groupe social, vivant entouré d'objets sociaux, se retrouve à un moment donné confronté à un phénomène non familier. Ce dernier viendra menacer l'identité du groupe (Gaymard, 2021b). Face à cette menace, une recherche d'adaptation matérielle et symbolique s'effectuera collectivement. Le groupe discutera et désignera l'objet d'intérêt, ce qui construira la phase d'ancrage et contribuera à rendre l'événement familier.

Dans des zones touchées par une catastrophe naturelle et donc où des mesures d'adaptation coûteuses sont nécessaires, les habitants les plus aisés financièrement ont plus de facilités à faire des changements préventifs, de se déplacer vers des lieux plus sécurisés, ou de revenir et de reconstruire après un événement inattendu (Quinn et al., 2015). De ce fait, les personnes plus précaires auront moins de possibilités d'actions. Elles seront donc plus vulnérables et auront moins de capacités afin de se protéger face aux inondations (Poussard, 2019).

2.1.3 Les inondations : la rupture des liens

Dans l'environnement, les marques de passage d'une inondation s'effacent avec le temps mais l'expérience, elle, s'ancre dans le vécu des sinistrés. C'est un processus long dans lequel les populations s'engagent. Le lien entre l'homme et son espace peut être modifié, ou détruit, suite à une inondation. Cette dernière, étant un événement dévastateur, peut briser les liens et l'attachement. Cette rupture des liens peut entraîner, à son tour, un sentiment d'impuissance et de détresse émotionnelle (Quinn et al., 2015). Peu importe l'attachement, l'expérience d'une inondation est unique. Cela vient toucher les personnes, les bouleverser jusqu'à les pousser à se différencier des autres : d'un côté, les inondés et, de l'autre, ceux qui ne l'ont jamais été (Garros Levasseur, 2009).

Suite à une inondation, l'attachement et la sécurité peuvent être mis à mal. Les lieux de vie peuvent être désinvestis et ne plus être vus comme un “*espace de référence*” (Garros Levasseur, 2009). La perte de biens du quotidien, et particulièrement d'objets souvenirs, freine à la réappropriation du lieu. Les sinistrés soulignent, après avoir vécu une inondation, le besoin de retrouver du sens dans leur espace, tant par rapport à leur passé qu'à leurs besoins pour l'avenir. (Garros Levasseur, 2009) Pour cela, beaucoup de sinistrés s'activent afin de faire disparaître les traces du passage de l'eau : ils rangent, remettent de l'ordre allant jusqu'à parfois réaménager entièrement leur logement afin de retrouver leur quotidien, en bannissant cet intrus. L'aménagement pourra, lui aussi, être repensé selon le risque inondation. En effet, après chaque événement la société essaye de se reconstruire en réduisant sa vulnérabilité par divers moyens : éviter la construction de résidence à proximité des cours d'eau, modérer les effets de l'événement. . . (Baud, 2018). À l'échelle locale, la société s'adapte et s'organise selon les aléas en essayant de contrecarrer les risques touchant la population (construction de digues, entretien des berges. . .).

Vivre sur un territoire à risque et vouloir y rester est lié à la représentation du risque et à son évaluation subjective comprenant des caractéristiques affectives et cognitives ainsi que l'expérience des populations touchées (Weiss et al., 2011). De ce fait, une bonne connaissance de l'environnement et du risque peuvent être assimilées grâce à l'expérience de vie dans la région concernée et peuvent être associées à un fort attachement au lieu. En effet, l'attachement au lieu de vie semble engendrer une meilleure acceptation du risque mais également une illusion de prédictibilité et de stabilité (Weiss et al., 2011). Cet élément pourrait expliquer la résistance tel que les refus à ne pas évacuer les zones à risque et la volonté d'une responsabilité individuelle. Les populations chercheraient, de ce fait, à mettre en place des protections individuelles.

2.2 La perception des risques

2.2.1 Les représentations sociales

Un risque est défini par Richert et al. (2017) comme :

“Une situation ou évènement dont les conséquences ne peuvent pas être prédites avec certitude en l'état actuel des connaissances”.

La société devra, pour rendre un risque tolérable, construire une représentation acceptable de ce dernier. Chaque individu développera une perception de ce risque qui lui est propre. Pour Baggio and Rouquette (2006), la perception est subjective à chacun. Les populations, les communautés et les gestionnaires de l'environnement peuvent voir un même territoire mais lui donner des significations différentes (Quinn et al., 2019). Cependant, comme l'indique Gaspard, cette perception est “*conditionnée par la société humaine*”. Les représentations sociales permettent d'agir en commun, d'agir ensemble (Gaymard, 2021a). Le noyau de cette représentation, déterminant sa signification et son organisation interne, est constitué de normes et de valeurs du groupe social. Selon Moscovici (2003), pour Durkheim les représentations collectives servent à conserver le lien entre les personnes, de les former à agir et à penser. La représentation est, de ce fait, également objective car elle est partagée par plusieurs personnes. D'après Gaymard (2021b), les représentations sociales sont pour Moscovici :

“Indispensables dans les relations humaines, parce que si nous n'en avons pas, nous ne pourrions pas communiquer et comprendre l'autre”.

Selon Baggio and Rouquette (2006), le contexte social transforme une inondation en “catastrophe”. En effet, les circonstances perçues comme irréversibles mèneront à des transformations telles que le noyau central sera impacté, directement ou indirectement (Gaymard, 2021c). La catastrophe, quant à elle, est défini par De Vanssay comme (comme cité dans Gaymard (2021c)) :

“Le résultat de la conjonction d’un événement naturel et d’une situation géographique, avec l’ensemble des perceptions, des attitudes, des structures et des normes édifiées par la communauté qui doit faire face à la menace”.

En s’identifiant à un groupe, les personnes s’attribueront les mêmes caractéristiques qu’à ce dernier (Quinn et al., 2015). Ce processus sert à simplifier l’environnement social, à le prévoir et à le gérer. Nous pourrions donc retrouver le “groupe d’appartenance”, groupe auquel l’individu s’associe, et les “hors-groupes”, groupes dont il se méfie ou qu’il n’accepte pas. En effet, les croyances normatives impactent la construction de la perception des normes sociales (Valois et al., 2017). Avant d’agir, un individu s’intéressera d’abord à l’approbation, ou non, des membres de son entourage vis-à-vis d’un certain comportement. Le référent peut être une personne spécifique, un groupe de personnes, ou une ou des institutions. À cela, Fishbein et Ajzen (2010) ajoute les croyances descriptives. Ces dernières portent sur la perception qu’un individu se fait des comportements de son entourage (comme cité dans Valois et al., 2017). L’entourage, ici, peut être un ou des membres de la famille, mais également du voisinage.

Selon Ajzen et Fishbein (1973), les comportements dépendent non seulement de l’attitude face aux risques mais également des normes sociales et de l’inclination de la personne à s’y conformer. Richert et al. (2017) explicitent, au sein de la figure 5, l’interaction entre un système social et un risque inondation.

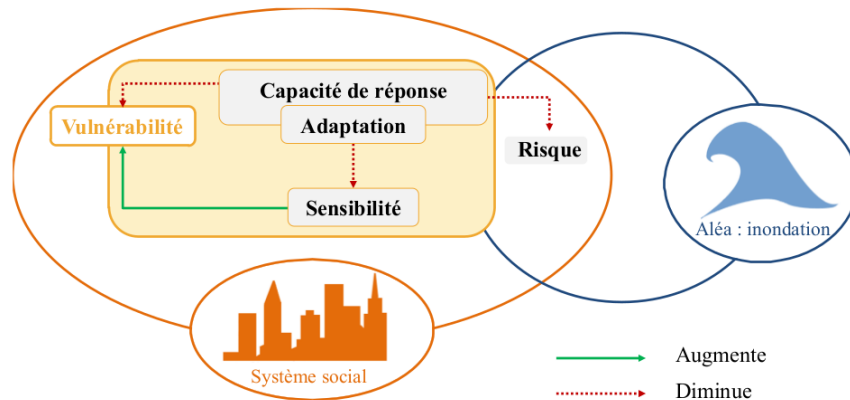


FIGURE 5: L’interaction entre un système social et un risque inondation (source : Richert et al., 2017)

Lorsqu’un objet occupera suffisamment d’importance pour un groupe, autrement dit quand il constituera un enjeu pour celui-ci et qu’il alimentera les échanges, il pourra devenir un sujet de représentations sociales (Gaymard, 2021a). L’acceptation des risques dépend donc de la perception des caractéristiques d’un objet par la population.

2.2.2 La culture du risque

Mary Douglas a construit la notion de culture du risque en 1966 (Richert et al., 2017). Deux éléments paraissent constitutifs, selon Ledoux (2006), d’une culture du risque: ce que nous avons vécu et ce que nous avons appris. Par ce que nous avons vécu, nous entendons l’expérience de la catastrophe : la mémoire de l’événement conservée, avec plus ou moins de déformations. Ces dernières dépendent de plusieurs paramètres, comme par exemple le temps passé depuis la catastrophe. Grâce à cette mémoire, les individus pourront tirer un enseignement du phénomène sur ce qui peut se produire ainsi que sur les comportements à mettre en place.

Une idée récurrente, déclinée de diverses manières, est présente dans les mœurs de nos sociétés : si les gens sont autant surpris par une inondation, s'ils prennent si peu de précaution, s'ils adhèrent si peu aux messages de l'information préventive, c'est qu'ils ont perdu la mémoire des événements passés. La "*culture du risque*" s'est affaiblie au point d'avoir, parfois, disparue. Cette idée séduit un grand nombre de personnes du fait de sa simplicité, mais également parce qu'elle permet de tirer une conclusion tout aussi simple : afin d'améliorer une situation, il suffit de reconstruire cette culture du risque. Cependant, ce n'est pas aussi simple. La culture du risque ne doit pas être réduite à la mémoire des événements du passé, cette dernière étant une composante de la première. En s'inscrivant dans une culture au sens plus générale, la culture du risque doit permettre aux populations exposées d'adopter les bons comportements lorsque le risque survient, mais également de mettre en oeuvre une attitude préventive. Il devient alors nécessaire de mobiliser la mémoire des événements passés dans une politique globale de gestion du risque inondation sur un territoire donné (Ledoux, 2006).

Avant de parler de mémoire et de vouloir l'utiliser pour entretenir une culture du risque, il est indispensable de distinguer les situations influencées par l'éloignement des dernières catastrophes. De plus, les sinistrés sont inégalement touchés par les inondations et vivront différemment un événement s'ils ont déjà impactés comparé à ceux qui ne l'ont jamais été (Ledoux, 2006). En effet, la perception d'une menace est liée à la mémoire sociale associée au cadre de vie des individus (Weiss et al., 2011). La mémoire collective, quant à elle, porte des images marquantes de l'événement. Une bonne connaissance de l'environnement et du risque, acquise par l'expérience dans un territoire, pousserait les individus à ressentir de la stabilité et à développer des comportements de protection. C'est dans ces lieux que nos habitus, comme Bourdieu l'appelait, se construisent afin de nous sentir comme chez nous (Quinn et al., 2015). Une atteinte à un lieu apprécié peut créer du stress. En effet, lorsqu'une personne considère un événement comme menaçant et n'ayant pas les capacités pour y faire face, il ressentira du stress ou de l'anxiété. Les niveaux de préparation aux risques seront également faibles. Cependant, si un individu juge un événement comme menaçant mais qu'il considère avoir les capacités pour y faire face, les niveaux de préparation à la protection seront élevés (Weiss et al., 2011).

Poussard (2019) souligne que la conscience du risque est donc un élément fondamental afin de s'adapter. En effet, pour elle, une personne non-consciente de ce risque ne peut se préparer à réagir. De ce fait, les habitants qui y sont préparés et qui ne subissent pas de dégâts corporels ni matériels ne montrent pas de signe de stress post-traumatique et ne se disent pas touchés par le risque. Pourtant, même si aucune émotion négative comme le stress n'est évoquée, Poussard (2019) indique qu'ils soulignent toutefois une forme d'anxiété lorsque la période d'épisode cévenol approche.

2.2.3 Les réponses comportementales

Au sein de l'étude des risques, la compréhension des ressentis est l'un des éléments les plus complexes (Kasperson et al., 1988). Pourquoi certains événements, pourtant relativement mineurs, créent de vives inquiétudes et ont des conséquences importantes sur la société et l'économie ? La conclusion générale est que les risques réveillent des processus psychologiques, sociaux, institutionnels et culturels. Ces derniers peuvent amplifier, ou atténuer, les réponses des individus (Kasperson et al., 1988). Les amplifications sociales du risque procureront des réponses comportementales qui auront des impacts secondaires.

Comme l'a souligné Moscovici (comme cité dans Gaymard, 2021c), les actes sont assurément associés aux représentations sociales. Moscovici les définit comme guides pour l'action, ou des "*actions représentationnelles*" (Gaymard, 2021c). Codol (1972), définit la relation entre représentations et comportements comme (Gaymard, 2021c) :

“Un processus de causalité circulaire où les représentations et comportements dans une situation donnée se déterminent réciproquement”.

Selon Gaymard (2021c), une représentation sociale ne peut se construire sans actions communes liées à l'objet. Cette dernière occupe donc une place importante dans l'interaction des groupes. Pour clarifier cette relation, Gaymard (2021c) évoque les diverses hypothèses soumises par Jean-Claude Abric. Dans ces dernières, l'hypothèse la plus prégnante est que la nature de cette relation est influencée par celle de la situation, notamment par deux de ses caractéristiques : le degré d'autonomie de l'acteur et l'existence d'éléments liés aux affects ou à la mémoire collective. Ce concept est donc, selon Kasperson et al. (1988), dynamique et prend

en compte l'apprentissage et les interactions sociales ressortissant de l'expérience du risque. En effet Diop (2019) indique que, selon Jean Piaget, l'apprentissage occupe une grande place dans le processus d'adaptation. En se basant sur la "*participation active du sujet*", l'apprentissage s'intègre par les connaissances acquises. L'expérience et le vécu occupe donc la place de première ressource de l'apprentissage (Diop, 2019).

Les processus sociaux de l'expérience du risque, les conséquences engendrées sur les perceptions et les effets des réponses sur la communauté, la société et l'économie constituent l'amplification sociale du risque. L'interaction entre les événements et les processus sociaux souligne que le risque prend du sens uniquement s'il traite de la manière dont les gens pensent le monde et ses relations. Il n'existe pas de "*vrai*" risque (absolu) et "*déformé*" (construit par la société). Le système d'information et les composantes de la réponse publique composant l'amplification sociale sont des aspects essentiels afin de définir la nature et l'ampleur du risque. La probabilité des événements et l'ampleur des conséquences occupent également une place importante dans l'amplification. L'atténuation du risque, quant à elle, peut avoir des conséquences négatives notamment par une sous-estimation ou une sous-réaction (Kasperson et al., 1988).

En reprenant la relation d'un système social et d'un aléa inondation, Richert et al. (2017) schématisent le contexte de l'adaptation individuelle au sein de la figure 6. Selon eux, les individus peuvent adopter des attitudes différentes pour une même perception des risques.

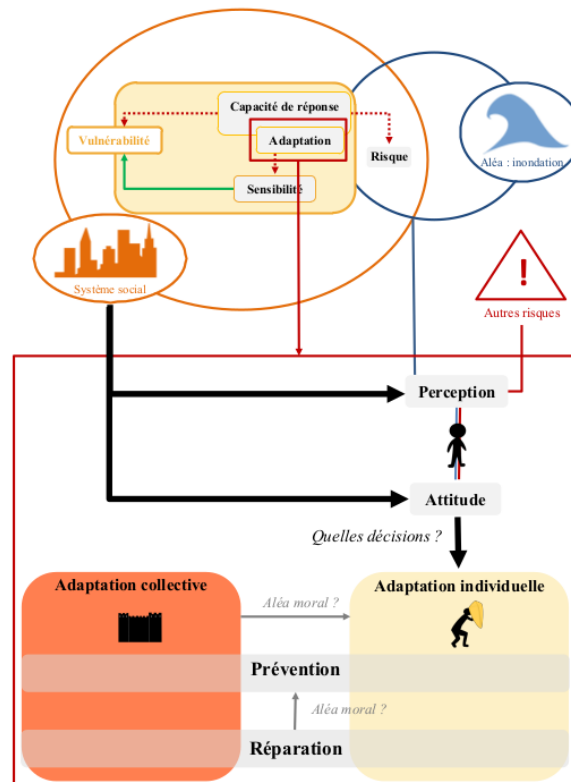


FIGURE 6: Schématisation du contexte de l'adaptation individuelle (source : Richert et al., 2017)

Ce système social influence la perception et l'attitude que peuvent avoir les populations face à un risque inondation. Mais ce n'est pas tout, la perception des individus peut être impactée par d'autres risques qu'ils ont pu vivre dans le passé. Par cette perception, les sinistrés pourront agir en mettant en place des adaptations individuelles. Deux composantes interagissent, influençant la perception des risques (Richert et al., 2017) :

- L'inconscient et l'intuitif : cette composante influence les comportements en liant l'information perçue avec l'expérience passée et les émotions suscitées. Cette dernière permettra d'agir rapidement, mais pas forcément en adéquation aux situations vécues ;
- Le conscient et le rationnel : cette composante dirige l'action sur la base de raisonnements logiques.

En s'appuyant sur la figure 7, présente dans la partie 2.3.2, nous pouvons voir que les individus peuvent choisir de mettre en place des adaptations de l'ordre de la prévention, ou de la réparation. Cependant, la question de l'aléa moral se pose. Une situation d'asymétrie, où l'optimisation de son propre intérêt sans une prise en compte des conséquences sur l'utilité collective, peut entraîner un effet pervers. En effet, selon Slovic (comme cité dans Richert et al. (2017)), chaque individu évalue la probabilité d'occurrence d'un risque et sa capacité à le contrôler selon son degré de connaissance sur le risque mais également selon l'inquiétude que ce dernier engendre. Une évaluation des bénéfices est également faite par chaque individu. Cette dernière détermine l'attitude des individus face à un risque. Cependant, cette attitude influence les comportements mais ne les détermine pas : comme dit auparavant, ils dépendent également de normes sociales et de la propension des personnes à s'y conformer.

2.3 L'action ou la réaction face au risque inondation

2.3.1 La notion d'adaptation

Les causes des inondations sont multiples. Elles peuvent être soit naturelles avec l'abondance des précipitations ou les températures, soit d'origine anthropique. En effet, les aménagements et la négligence peuvent avoir de graves conséquences sur l'hydrologie (Baggio and Rouquette, 2006). Face à ces causes, multiples et complexes, la société doit construire une représentation acceptable de l'inondation afin de vivre avec. Mais pas seulement. Les populations confrontées à ces aléas devront également adapter leurs pratiques, leurs modes de vies, leurs quotidiens.

De nombreuses composantes construisent l'adaptation.

D'une part, nous pouvons retrouver le «*potentiel d'un système social à atténuer les dommages ou à les prendre en charge consciemment lorsque le risque se réalise*» (Richert et al., 2017). L'adaptation est donc, premièrement, composée d'une conscience de la capacité de réponse. Également, elle est construite par la capacité d'un individu ou d'un système social à anticiper les éventuels dommages. En effet, plus une adaptation à un risque est forte, au plus la sensibilité à ce risque est faible. Richert et al. (2017) souligne que cette notion d'adaptation fait également référence au potentiel d'un système à diminuer la probabilité d'occurrence d'un risque. Il est important de souligner que, bien que les habitants d'une zone inondable soient soumis à un risque de même probabilité d'occurrence, ils ne seront pas touchés par une même intensité. Certains éléments peuvent varier comme la capacité de réponse, la sensibilité et l'adaptation. De ce fait, une population peut avoir une capacité de réponse et un niveau d'adaptation aux inondations élevés, et donc une sensibilité faible, alors que certains foyers ne sont pas adaptés à ces risques et ne sont pas en mesure d'atténuer les dommages.

Comme le souligne (Weiss et al., 2011), avant qu'une catastrophe arrive, les personnes pouvant être touchées sont ancrées dans des routines. L'éventualité d'un tel événement n'est pas envisagé. Il se forme alors, souvent, un phénomène de sous-estimation du risque voire de déni. Tim Harries (2008) se sert de la représentation sociale afin de soutenir sa théorie (comme cité dans Quinn et al., 2015). Selon lui, il peut être rationnel de ne pas apporter de modifications à sa maison face à un risque, de ne pas s'adapter. Il souligne :

“Une personne ontologiquement sécurisée est quelqu'un qui est libre de doutes existentiels et qui est capable de croire que la vie continuera à peu près de la même manière qu'elle l'a toujours fait (Harries 2008: 482)”.

Cette inaction face au risque serait un moyen de maintenir le bien être construit et le sentiment de sécurité ressenti. Ce serait donc, également, une adaptation.

2.3.2 Les stratégies adaptatives

Pour s'engager dans une attitude préventive face à ces risques, les individus doivent se projeter dans une possibilité du risque qui, souvent, «*n'arrive qu'aux autres*». Dans cette perspective, les comportements et activités ordinaires seront modifiés et les coûts de ces changements acceptés (Becerra, 2012).

L'adaptation individuelle face au risque inondation peut être divisée en deux grandes catégories (Kuhlicke et al., 2020) :

- la réduction des risques : la réduction ou la prévention ;
- le transfert de risque : l'individu, au lieu de limiter l'impact direct en soi, cherchera à réduire l'incertitude financière d'un événement potentiellement dommageable. Même si les coûts d'aménagement individuel peuvent être élevés, cela sera rentable à long terme.

D'après Birkland et al. (2003), il existe cinq stratégies adaptatives pour faire face aux inondations : l'évitement, la limitation des dommages, la réduction de la probabilité d'occurrence des inondations, l'assurance et l'aide post-catastrophe. Les trois premières, relevant de la prévention, se distinguent des deux dernières qui ont pour but de réparer les dommages.

Richert et al. (2017) mettent en lien leur modèle de relation entre un système social et un risque, avec ces stratégies adaptatives (voir la figure 7).

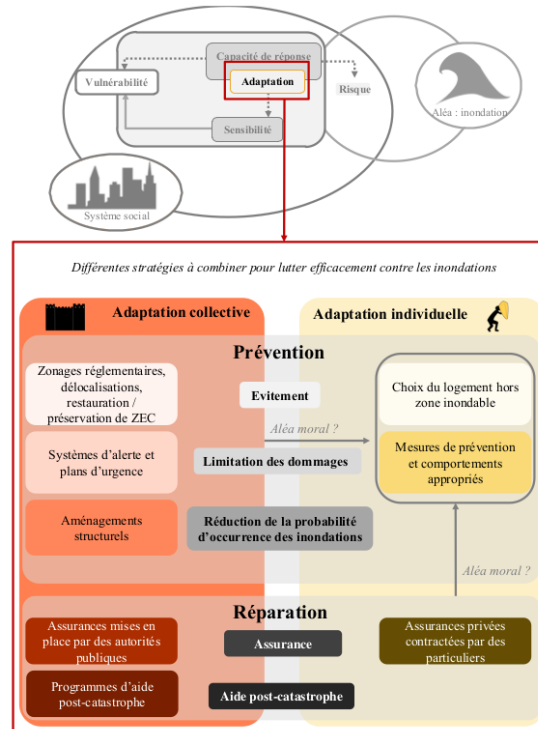


FIGURE 7: Typologie des stratégies d'adaptation (source : Richert et al., 2017)

Nous pouvons retrouver, au sein de la prévention plusieurs possibilités d'adaptations. Premièrement, les populations peuvent choisir de diminuer les dommages potentiels et la probabilité d'occurrence des inondations en évitant, par exemple, de s'installer en zone inondable (Richert et al., 2017). De plus, il leur est possible de mettre en place des mesures afin de limiter les éventuels dommages. En diminuant, ou en supprimant la probabilité d'être touchés, les individus s'auto-protègent et cherchent à amoindrir la gravité des impacts des inondations. Les individus peuvent, pour cela, installer des mesures de protection au sein de leur logement, avec des batardeaux ou des clapets anti-retour par exemple, ou adopter des comportements appropriés en cas d'alerte en déplaçant des objets en hauteur afin qu'ils ne soient pas abîmés par les inondations. Enfin, une réduction de la probabilité d'occurrence de ce risque est possible.

Cependant, tous ces aménagements peuvent provoquer un sentiment de sécurité faussé. En effet une protection ne permet pas, à elle seule, d'éviter les impacts des inondations (Touili and Vanderlinden, 2017). Pour agir face aux risques, les populations doivent intégrer un principe de précaution. En assimilant ce principe, les individus peuvent avoir conscience qu'il y a des risques potentiels non scientifiquement établis. Ce dernier conduit les personnes à agir afin de développer leur sentiment de sécurité (Ledoux, 2006). En ayant ce sentiment de sécurité, la conscience, la vigilance et la préparation à ce risque peut diminuer, entraînant une augmentation potentielle des dégâts.

D'après les travaux de Barnett et Breakwell (2001) l'expérience d'un risque, lorsque les individus choisissent volontairement de le prendre, n'affecte pas leurs émotions (comme cité dans Richert et al. (2017)). D'un autre côté, l'expérience involontaire d'un risque a tendance à augmenter le niveau d'inquiétude qu'il génère. Richert et al. (2017) montrent, au sein de la figure 8, l'évolution de la perception de la menace suite à une inondation.

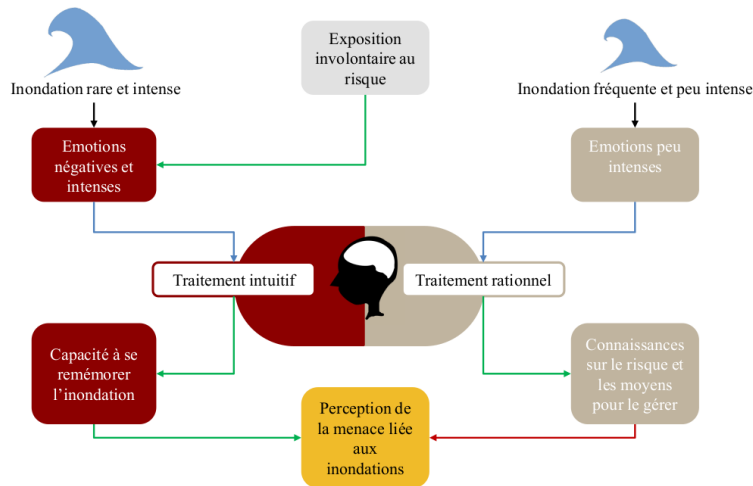


FIGURE 8: Evolution de la perception de la menace suite à une inondation (source : Richert et al., 2017)

Les inondations, rares et intenses ou fréquentes et modérées, génèrent des émotions (Richert et al., 2017). En effet, selon le modèle de Richert et al. (2017), ces dernières favorisent un traitement intuitif ou rationnel de la situation. Si le traitement est intuitif, la perception de la menace augmentera la capacité à se remémorer l'inondation. En revanche, s'il est rationnel, elle augmentera les connaissances sur le risque et les moyens pour le gérer. Egalement, si une personne vit des inondations fréquentes et peu intenses, le risque deviendra familier et la perception de la menace liée à une inondation diminuera. L'expérience, quant à elle, d'une inondation exceptionnelle et violente augmentera la perception du risque selon Richert et al. (2017). L'occurrence d'une inondation peut donc, selon elle, modifier les barrières réelles. Par exemple, elle peut soit augmenter les moyens financiers disponibles pour l'adaptation en favorisant la mise en place de subventions, soit les diminuer du fait des dommages qu'elle engendre.

Selon Leventhal (1970), l'action de protection vient de la volonté de contrôler le danger et non de contrôler la peur (comme cité dans Rogers et al. (1983)). Les recherches de ce dernier ont démontré que les réponses émotionnelles, et donc le contrôle de la peur, sont indépendantes de la persuasion et ne facilitent pas l'action des individus (Rogers et al., 1983).

Certaines études ont souligné l'importance des normes sociales perçues dans la mise en place d'adaptations. La représentation sociale, et donc l'adaptation individuelle, dépendrait de plusieurs variables contextuelles : la proximité perçue avec le risque inondation et l'importance de l'enjeu qui est ici le danger personnel (Baggio and Rouquette, 2006).

2.3.3 La motivation à agir

La motivation à s'adapter peut être analysée de deux manières (Ajzen and Fishbein, 1973). Cela peut être la motivation d'une personne à se conformer à un groupe de référence, quelques soit les attentes de ce dernier, ou la motivation à se conformer à une attente spécifique de ce groupe. En effet, une personne peut vouloir se conformer à une personne, mais pas à une de ses attentes. En ce sens, les deux éléments déterminants des motivations comportementales sont donc l'attitude envers l'acte et les croyances normatives, multipliées par la motivation à se conformer (Ajzen and Fishbein, 1973).

Rogers propose, en 1975 puis en 1983, un modèle nommé "la Protection Motivation Theory (PMT)" (voir annexe A). Son objectif est d'expliquer l'adoption des réponses protectrices face à des situations risquées

(comme cité dans Richert et al., 2017). La PMT considère que la motivation à se protéger du danger est corrélée positivement à quatre croyances :

- la menace est grave ;
- on est personnellement vulnérable à la menace ;
- on a la capacité de mettre en œuvre la réponse d'adaptation ;
- la réponse d'adaptation est efficace pour éviter la menace.

En revanche, elle est freinée par des :

- renforcements associés à la réponse inadaptée ;
- coûts de réponse.

Si l'adaptation donne une réponse inefficace et si les individus ne peuvent effectuer la réponse d'adaptation nécessaire, ils se sentiront incapables de se protéger (Rogers et al., 1983). L'appel à la peur est composé, selon ce modèle, de minimum trois variables cruciales : la sévérité perçue (la composante valeur), la probabilité perçue (l'espérance), la perception de l'efficacité des réponses (une autre attente). Chacune de ces composantes déclenche un processus cognitif de communication qui évalue les informations sur la nocivité, la probabilité ou l'efficacité en plaçant le stimulus dans plusieurs dimensions :

- La gravité évaluée de l'événement décrit ;
- L'attente de l'exposition à l'événement ;
- La croyance en l'efficacité de la réponse d'adaptation recommandée.

Dans ce modèle, l'accent est donc posé sur les processus cognitifs et la motivation protectrice plutôt que sur un état émotionnel de peur.

Grothmann et Reusswig, en 2006, proposent d'adapter la PMT aux inondations. La figure 9 développe son modèle (comme cité dans Richert et al., 2017).

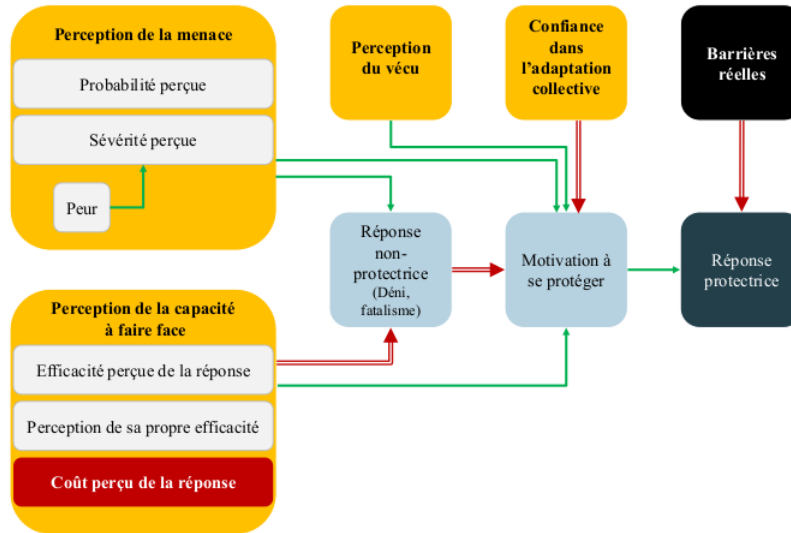


FIGURE 9: La PMT adaptée aux inondations, d'après Grothmann et Reusswig (source : Richert et al., 2017)

Selon la PMT, les individus évaluent dans un premier temps la menace à laquelle ils sont exposés. Plus leur perception de la menace est grande, plus les individus voudront réagir à cette menace soit en se protégeant, soit en adoptant une réponse non-protectrice. Mais, c'est la perception de la capacité à y faire face qui influence le type de réaction : plus elle est élevée, plus ils voudront se protéger et auront moins tendance à choisir une réponse non-protectrice. La perception du vécu et la confiance dans l'adaptation collective influenceront également la motivation à se protéger (Richert et al., 2017). Si les populations n'estiment que

faiblement les adaptations, ils se tourneront vers des réponses non protectrices et cela même si la menace est élevée (Kuhlicke et al., 2020).

Cependant, il est nécessaire de ne pas se focaliser uniquement sur les perceptions, les émotions, les moyens ou même le degré de confiance dans les stratégies collectives d’adaptation. L’action, et donc la réaction, est efficace si elle est combinée avec la probabilité de l’occurrence de la menace (Kuhlicke et al., 2020).

Selon Kuhlicke et al. (2020), les individus évaluent la menace d’une inondation avec la probabilité d’y être exposé, la gravité prévue et la peur. De plus, ils estiment leur capacité à y faire face. En ce sens, une succession de crues peut inciter la mise en place de mesures de protection (CEPRI, 2010). En effet, les personnes ayant déjà vécu une inondation seraient plus susceptibles d’ajouter des adaptations au risque. Ils passeraient d’un état de connaissance à un état de conscience du risque. Le tableau 1 montre que l’incitation la plus forte pour mettre en place des mesures d’adaptation est la réduction des perturbations en cas de crue.

Il est intéressant de rajouter que Carson et al. (2013), en se basant sur le modèle de Mary Kelly et Anne E. Kleffner, soulignent que les individus mettront en place plus de mesures d’atténuation si le gouvernement subventionne le coût des aménagements.

Le tableau 2, quant à lui, souligne davantage d’éléments pouvant freiner la mise en place de mesures. Tout d’abord, nous pouvons retrouver le coût des travaux. 57% des personnes interrogées par le CEPRI indiquent qu’un coût financier élevé serait un frein pour eux. Aussi, 42% considèrent que si des mesures collectives sont déjà mises en place, cela n’aurait que peu d’utilité qu’ils fassent des travaux dans ou sur leur logement. La modification du logement et la peur de la perte d’attractivité de ce dernier aurait également un impact sur la prise de décision des populations. Pour certains, les aménagements symboliseraient la présence du risque. 17% de la population étudiée refuserait de mettre en place des mesures de diminution de la vulnérabilité afin de ne pas se rappeler du risque.

En ce qui concerne les avantages à mettre en place des mesures structurelles, Valois et al. (2017) cite plusieurs catégories comme la sécurité, le sentiment de sûreté, ou même la protection de la maison. En désavantages, Valois et al. (2017) ont retenu comme catégories le sentiment de stress, le coût financier des travaux, l’inefficacité des aménagements. Des barrières à l’adoption de ces comportements ont également été identifiées par eux. Les personnes ont souligné que le manque de temps, la difficulté des démarches, ou les contraintes physiques pouvaient les bloquer à mettre en place des mesures.

Les mesures non structurelles, quant à elles, permettent pour la plupart des personnes interrogées de se sentir prêts psychologiquement, de se sentir en sécurité. En revanche, le coût financier les freinerait.

TABLE 1: Raisons de la mise en place des mesures d’adaptation au risque des logements (%) (source : Rapport CEPRI 2010)

Raison	D’accord	Pas d’accord
Permet de réduire les perturbations en cas de crue	78	13
Permet de se sentir davantage en sécurité	76	17
Permet de faire des économies sur le long terme	61	23

TABLE 2: Raisons de non-mise en place des mesures d'adaptation au risque des logements (%) (source : Rapport CEPRI 2010)

Raison	D'accord	Pas d'accord
Coût trop important de la mesure	57	25
Des mesures collectives sont déjà mises en place	42	35
Incapacité à choisir les mesures adéquates	27	53
Présence d'une couverture assurantielle	27	63
Impact négatif sur l'apparence du bâtiment	27	57
Peur de la modification du confort et de l'attractivité de la maison	26	58
En cas de vente, peur de la baisse de la valeur de la maison	24	59
Rentabilité de la mesure	20	66
Refus de se rappeler du risque	17	78

3 Méthodologie

Dans ce chapitre, nous allons étudier le dispositif méthodologique utilisé au cours de cette recherche (voir annexe B).

Tout d'abord, nous expliciterons le cadre de cette démarche, ancrée dans une analyse inductive et phénoménologique, sous l'angle de la méthodologie qualitative. Ensuite, nous présenterons l'évolution du diagramme de Gantt avec les diverses étapes qui le composent. Puis, nous exposerons le recueil des données, avec la partie de l'exploration ainsi que des entretiens semi-directifs. Après, nous décrirons la démarche d'analyse des données et enfin, une réflexion sera faite autour des difficultés rencontrées (Arragon, 2021).

3.1 Organisation du travail

3.1.1 Version initiale

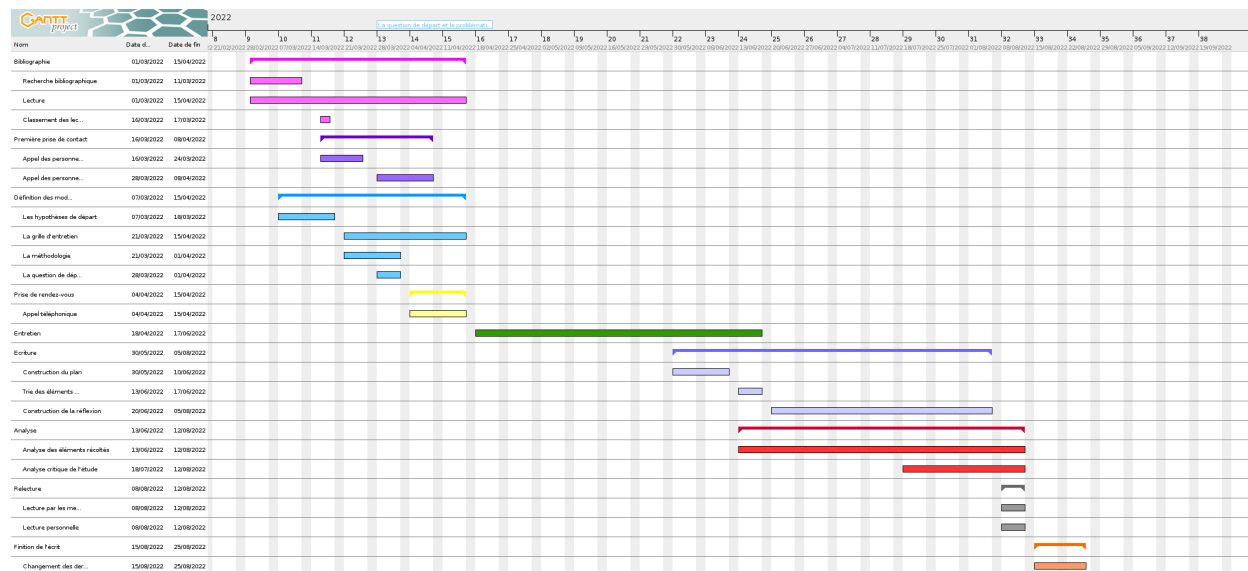


FIGURE 10: Diagramme de Gantt initial

Cette étude a été découpée en neuf étapes. Premièrement, une recherche bibliographique a été faite. Cette dernière a commencé le 1er mars 2022 et devait se finir le 15 avril 2022. Cette phase s'est composée de la lecture des ouvrages sélectionnés et des travaux de so-i. Les lectures récoltées ont été classifiées afin de construire une première table des matières.

Ensuite, une première prise de contact avec les membres du réseau ROI a eu lieu afin de me présenter, d'expliquer l'étude qui sera effectuée et de demander s'ils souhaitent participer à cette dernière. Ce premier contact me permettait également d'appréhender le profil de chaque membre dans leur spécificité et d'orienter mes axes de recherche. Dans le cadre d'un suivi collectif, un atelier a eu lieu le 17 février 2022. A la suite de celui-ci, il était nécessaire d'appeler les membres présents afin d'avoir leur retour sur l'organisation de cette animation et de contacter ceux absents afin de leur communiquer une conclusion de cet atelier. C'est à cette occasion que le premier contact a eu lieu. Les personnes présentes à l'atelier du 17 février 2022 ont été appelés à partir du 16 mars 2022 jusqu'au 24 mars 2022. Une fois ces personnes contactées nous avons joint, entre le 28 mars 2022 et le 8 avril 2022, les membres absents.

Dans un troisième temps, qui devait se dérouler du 7 mars 2022 au 15 avril 2022, les modalités de l'étude ont été définies avec les hypothèses de départ, la grille d'entretien, la méthodologie à appliquer et la question de départ. Le 4 avril 2022, les premiers rendez-vous avec les habitants du réseau devaient être pris. Cette étape devait durer 11 jours. Par la suite, les entretiens devaient se faire du 18 avril 2022 au 17 juin 2022. L'écriture du rapport a débuté le 30 mai 2022, avec notamment la construction de la table des matières, le tri des éléments récoltés et la construction de la réflexion. L'analyse des données récoltées a commencé une semaine avant la fin des entretiens, le 13 juin 2022, afin de commencer à classifier les éléments recueillis. Elle s'est terminée le 12 août 2022. Le travail de relecture devait se faire en même temps que la fin de l'écriture du rapport, c'est-à-dire du 8 août 2022 au 12 août 2022. La dernière étape, qui est la modification des derniers éléments, a suivi le travail de relecture.

3.1.2 Version finale

Il était nécessaire de faire une nouvelle version du diagramme de Gantt, une version actualisée.

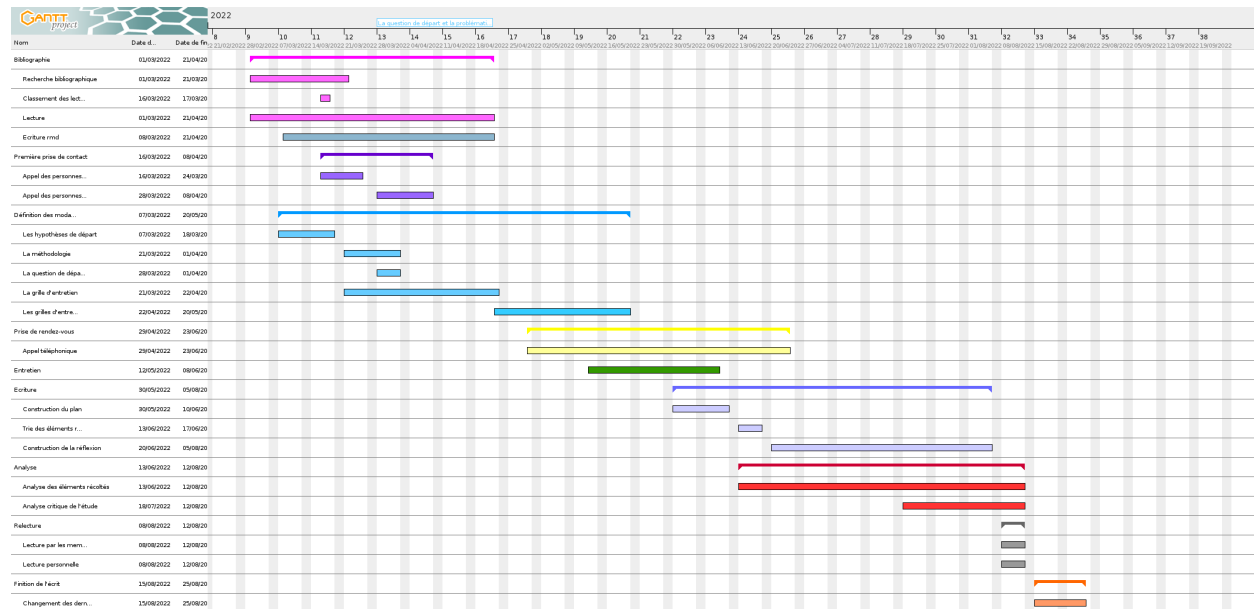


FIGURE 11: Diagramme de Gantt final

En effet, certaines modifications ont été apportées durant le travail. Tout d'abord, une étape a été rajoutée à l'étape « bibliographie » : l'écriture sous Rmarkdown. Cette étape a occupé une grande place dans le travail. En effet, avant un travail de tri, le nombre de lectures s'élevait à 37. Il était donc nécessaire de noter uniquement les éléments pertinents à notre étude, afin de ne pas nous égarer. Un premier document Rmarkdown a donc été construit afin de regrouper les notions nécessaires à garder.

De plus, certaines périodes ont été plus longues que celles envisagées initialement. C'est le cas de la partie bibliographique, avec la recherche littéraire qui s'est allongée de 10 jours en terminant le 21 mars 2022 au

lieu du 11 mars 2022 et la lecture de ces dernières qui s'est finie six jours plus tard que la date prévue au début du stage.

Egalement, la définition des modalités d'étude s'est achevée un mois et cinq jours plus tard. En effet, cette étape s'est terminée le 20 mai 2022 au lieu du 15 avril 2022. En étudiant les entretiens préliminaires, nous avons pu voir la singularité de chaque membre. Il n'était pas possible de faire une grille d'entretien générale qui s'adapterait à chacun. Pour cela, il a donc fallu construire un guide d'entretien pour chaque habitant. Cette étape est venue se rajouter à la phase "définition des modalités d'étude" le 22 avril 2022. Elle s'est finie le 20 mai 2022. Egalement, la construction de la grille d'entretien « type » a mis plus longtemps que la durée envisagée.

La prise de rendez-vous a donc, du fait du retard de la phase précédente, commencée plus tard. Au lieu de démarrer le 4 avril 2022, elle a débuté le 29 avril 2022. Elle a également duré plus longtemps. Certains membres n'étant pas présents sur le territoire à cette période, ils ont dû être rappelé ultérieurement. Elle s'est donc terminée le 23 juin 2022 au lieu du 15 avril 2022. Enfin, les entretiens ont commencé un mois plus tard, le 12 mai 2022 au lieu du 18 avril 2022. Cependant, ils se sont finis plus tôt. En effet, il était prévu un entretien tous les deux jours, mais certains habitants qui n'habitaient pas loin l'un de l'autre étaient disponibles le même jour. De ce fait, il était possible d'avoir trois entretiens dans une même journée ce qui a permis à cette étape de finir plus tôt.

3.2 La méthode de recherche

Tout au long du stage, des réunions d'équipe et des points d'avancées ont eu lieu. En effet, tous les lundis matin, 30 minutes étaient consacrées à l'avancement du travail afin de résoudre les problèmes auxquels nous étions confrontés. Si aucun problème n'était présent, ce point servait à déterminer les axes de recherche qu'il serait intéressant d'étudier. Mon tuteur de stage, Frédéric Grelot, ma co-encadrante, Valériane Marry et moi-même discussions sur les points faits la semaine d'avant et ceux à faire pour la semaine qui arrivait. De plus, une fois en avril et une fois en juillet, une présentation de mes travaux était faite à toute l'équipe so-ii afin que nous discussions, tous ensemble, de points à développer. Ces réunions ont été bénéfiques à mon travail. En effet, des points de vues qui étaient, parfois, éloignés du mien m'ont permis d'avoir une nouvelle vision sur mes données et donc d'élaborer une nouvelle analyse. Cette pluridisciplinarité m'a été favorable tout au long de mon stage.

Ce travail s'appuie sur une méthodologie qualitative, impliquant un contact avec les membres par le biais des entretiens. Ces derniers sont conduits sous la forme semi-directive, permettant de laisser la parole aux sujets. Dans cette perspective, le travail s'attache à l'idée de « rendre compte » et à « tenir compte » de la vision des acteurs dans l'appréhension des réalités sociales (Poupart, 2011). La réflexion est alors ancrée sur la compréhension et l'interprétation des expériences (Paillé and Mucchielli, 2016).

Le travail de terrain, appuyé sur une observation participante, immerge le chercheur au sein du milieu de recherche lui permettant ainsi de saisir les « *impondérables de la vie sociale* » comme l'appelle Malinowski (comme cité dans Beaud, 1996). Impliquant une démarche inductive et phénoménologique, cette observation participante se base sur des positions actives et passives. Dans l'active, il est recueilli les informations en les rassemblant et catégorisant. Dans celle passive, les membres du réseau sont observés dans un lieu sans artifices, au « *naturel* » (Arragon, 2021).

L'analyse inductive générale permettra de donner un sens à un corpus de données brutes. Avec cette dimension inductive, le raisonnement passera du spécifique au général : à partir de faits observés, une idée naîtra par généralisation.

Selon Blais and Martineau (2006), quatre étapes sont nécessaires afin de réduire les données récoltées. Premièrement, il faut préparer les données brutes dans un format commun puis imprimer ce dossier. Ce format peut prendre la forme d'une retranscription des entretiens. Cette dernière permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les informations récoltées. Ensuite, il faut procéder à une lecture attentive et approfondie en répétant l'acte jusqu'à ce que les données deviennent familières. L'étape suivante sera d'identifier et décrire les premières catégories en décryptant les éléments ayant une signification spécifique et unique : une étiquette sera posée sur les groupes d'informations récoltées. Enfin, il faut continuer les lectures pour affiner ces catégories.

Cette phase permettra de créer des sous-catégories, incluant des points de vue contradictoires et de nouvelles perspectives. Le but est de ressortir une description simple et détaillée des entretiens, afin d'énoncer sans décontextualiser (Arragon, 2021).

Il est nécessaire de ne pas poser les questions comme une succession, ce qui pourrait fissurer la dynamique de l'entretien. L'entretien doit rester fluide, avec un ton bienveillant. Selon Kaufman (2011), il ne faut pas poser des questions standardisées mais construire la théorie dans un va-et-vient entre proximité et distance, accès à l'information et production d'hypothèses, entre l'observation et l'interprétation des faits. Le but est de rendre intelligible le social. Dans un entretien, il faut s'engager au sein d'une discussion sans jugements, se rapprochant du bavardage. En faisant cela, on rompt avec les positions hiérarchiques sans déstructurer la prise d'informations. Les silences sont également respectés afin de laisser libre place à la parole de la personne : il faut éviter de relancer la conversation, ce qui pourrait guider l'individu vers une autre dynamique et donc, supprimer une connaissance potentiellement primordiale au raisonnement.

De plus, le guide d'entretien ne doit pas rester sous les yeux de l'enquêté, ce qui pourrait l'amener à lire ce dernier et donc, à répondre de manière réfléchie. Le but des entretiens, dans cette démarche, est de voir la réalité du patient sans qu'il ait à construire une réponse. Ces données, subjectives à l'interviewé, doivent être analysées de manière objective afin de pouvoir les généraliser (Arragon, 2021). Plusieurs précisions sont demandées au fur et à mesure des entretiens afin de souligner l'attention qui est portée à leurs dires, mais aussi d'éviter les interprétations. Une attitude active est donc employée afin de gérer la distance et la proximité avec l'interviewé.

Une plage horaire suffisamment longue, d'une heure et demie, est demandée à chaque habitant afin de ne pas avoir à les presser dans leur entretien. Au dernier moment de l'entretien, quand tous les éléments sont récoltés, il leur a demandé s'ils souhaitent rajouter quelque chose. Souvent, les derniers moments sont vécus comme un instant de confiance où l'individu peut livrer un élément qu'il aurait, par la suite, regretté de ne pas avoir dit (Beaud, 1996).

3.3 Le recueil des données

3.3.1 L'exploration

3.3.1.1 Les lectures Dans le but d'obtenir une vue d'ensemble sur l'état des savoirs actuels, la littérature a pris une grande place dans ce travail réflexif. L'état de l'art s'est formé grâce au travail bibliographique déjà construit par l'équipe, mais également par une exploration sur divers sites scientifiques. Cette bibliographie, étant non exhaustive, rassemblait au départ 37 lectures. Après un travail de filtrage, afin de garder uniquement les notions nécessaires au rapport, elle est désormais composée de 35 références dont 4 sites internet. Toute cette recherche, effectuée avant les entretiens et donc avant l'analyse des données, permettait d'avoir un éventail d'informations sur les sujets devant être traités.

3.3.1.2 L'échantillon Les entretiens se sont déroulés auprès des membres du réseau ROI. Ce réseau, étant composé de 25 personnes, rassemble une diversité de profils. Toutefois, nous pouvons retrouver des points similaires entre eux, notamment sur la nature de leur bien. En effet, chaque membre du réseau loge dans une maison qu'il a achetée. Afin de comprendre leurs spécificités, Valériane Marry avait déjà construit pour des travaux antérieurs des tableaux regroupant diverses données comme les lieux d'habitations, les types d'aléas auxquels les habitants doivent faire face, ou encore les protections mises en place par eux afin de faire face aux inondations. Comme ville d'habitation nous pouvons retrouver Montpellier, Saint-Mathieu de Trévières, Palavas-Les-Flots, ou encore Lattes. De ce fait, les habitants sont tous touchés différemment selon leur lieu d'habitation, leur type d'habitation, ou leur dispositif de protection.

Chaque personne est rencontrée en entretien individuel. Elles sont interviewées dans le but de comprendre leur vécu ainsi que leur ressenti lors d'une inondation. Les ressentis récoltés seront comparés entre eux afin d'étudier les ressemblances, mais aussi, les divergences.

3.3.1.3 Les travaux antérieurs de so-ii Les travaux de l'équipe so-ii ont occupé une place importante dans la recherche de données. En effet, pour appréhender au mieux les connaissances déjà récoltées sur le

réseau ROI ainsi que sur ses membres, il était nécessaire d'avoir conscience des travaux qui ont été faits par l'équipe so-ii.

Le site (www.so-ii.org) expose les séminaires annuels de la TO ROI. Ces séminaires sont une source riche en informations sur le réseau ROI. En effet, ces derniers et notamment le séminaire de 2020, permettent de comprendre la construction du réseau ainsi que ses objectifs. De plus, la rubrique TO ROI présente sur le site so-ii, donne une vue d'ensemble sur le réseau de 2019 jusqu'à aujourd'hui.

Les cartes créées par l'équipe, comme la localisation sur le territoire des habitants ou la répartition de l'aléa sur le territoire, permettent également de comprendre la répartition spatiale des membres et les phénomènes qui les touchent notamment par rapport à l'emplacement des cours d'eaux.

Les entretiens préliminaires, menés essentiellement par Valériane Marry, sont un outil essentiel afin d'éviter de créer une discontinuité dans la relation avec les membres notamment en récoltant des informations déjà connues par l'équipe. En ayant connaissance des questions posées et des données récoltées par l'équipe, il sera évité une répétition qui pourrait rompre le contact avec les habitants. Grâce à ces entretiens, des fiches individuelles ont pu être créées afin d'appréhender la singularité de chaque personne au sein de chaque questionnaire.

3.3.2 Les entretiens semi-directifs

3.3.2.1 Les hypothèses de départ Les hypothèses de départ prennent la forme de listes d'éléments favorables, ou défavorables, à la mise en place d'aménagements. La première, listant les éléments favorables, est composée de :

- le besoin de sécurité supplémentaire pour sa famille, et/ou, soi-même ;
- la peur de pertes matérielles trop importantes ;
- la nécessité de faire des travaux qui, par conséquent, pousserait les membres à mettre des matériaux adaptés aux inondations ;
- les aides financières qui seraient une opportunité à ne pas manquer ;
- la connaissance de matériaux adaptés au risque inondation ;
- le désir de leur conjoint(e) à mettre en place des aménagements ;
- la surestimation du risque ;
- la vision efficace des aménagements disponibles ;
- l'envie de rester encore plusieurs années au sein du logement.

La deuxième, listant quant à elle les éléments défavorables à la mise en place d'aménagements, est composée de :

- le sentiment de sécurité est suffisamment présent ;
- les aménagements adaptés ont déjà tous été mis en place ;
- les changements sur le bâti qui pourraient entraîner une moins-value si la maison devait se vendre, ou en modifier son confort ;
- les coûts financiers qui seraient trop élevés ;
- l'absence de connaissance sur les aménagements adaptés au risque inondation ;
- le refus de leur conjoint(e) de mettre en place des aménagements ;
- la minimisation, le déni, ou la non-conscience du risque ;
- la vision inefficace des aménagements disponibles ;
- le souhait de déménager.

3.3.2.2 La grille d'entretien Grâce aux diverses notions récoltées par la littérature, mais aussi avec les hypothèses de départ, un guide d'entretien « type » a été construit en collaboration avec mon tuteur de stage, Frédéric Grelot et ma co-encadrante, Valériane Marry. Une fois validé, chaque membre a été appelé afin de fixer un rendez-vous.

Le guide d'entretien, construit en entonnoir, part d'une idée générale pour se spécifier à la fin. Toutefois, il reste souple. En effet, les questions sont faites pour s'assimiler à des entretiens semi-directifs. Elles sont donc

dirigées vers des hypothèses, mais avec un espace assez large pour que la personne puisse développer son idée (Arragon, 2021).

Afin de saisir la singularité de chaque personne, des grilles individuelles ont été construites. En effet, il était nécessaire d'adapter le questionnaire à chaque personne afin de comprendre leur vécu : Combien d'inondations a-t-elle vécu ? A-t-elle subi des dégâts ? Des traumatismes se sont-ils créés après ces événements ? Les réponses à ces questions faisaient évoluer le questionnaire d'individu en individu. De plus, chaque membre ayant déjà eu un entretien préliminaire avec Valériane Marry, des éléments étaient déjà récoltés. Il n'était donc pas utile de les redemander, notamment pour éviter de rompre le lien déjà créé entre les membres de l'équipe et le réseau. De ce fait, des "informations à savoir en amont" précédées chaque partie des grilles d'entretiens.

Ce guide se compose de trois parties, construites dans le but de répondre à la problématique "En quoi les adaptations réalisées par les membres du réseau ROI s'inscrivent dans leur trajectoire de vie ?". La première partie traite de l'attachement au lieu de vie, considéré ici comme le logement mais également le quartier. La seconde porte sur les adaptations mises en place face au risque inondation. Enfin, la dernière partie repose sur la perception du risque inondation (voir annexe C).

Toutes ces notions étaient importantes à prendre en compte afin de saisir avec précision l'inscription des adaptations dans les trajectoires de vie de chaque membre, qu'elles soient déjà mises en place ou projetées et leur relation à leur logement. Afin de comprendre l'inscription de chaque adaptation dans la vie des membres, des frises chronologiques ont été faites durant les entretiens (voir annexe D). Ces dernières permettaient de connaître la date de mise en place des mesures de protection, notamment par rapport à l'arrivée dans le lieu de vie ou aux inondations.

3.3.2.3 Le terrain de recherche Dix-huit entretiens se sont faits en présentiel, au sein du territoire so-ii, chez les membres du réseau ROI. La figure 12 indique les lieux de vie des habitants du réseau roi rencontrés.

Un seul s'est fait au téléphone. En effet, par manque de prévisibilité de la personne, il était impossible de fixer un rendez-vous. L'entretien s'est donc fait au téléphone, en deux temps. Dans un premier temps, la personne a appelé pour dire qu'il serait trop compliqué de fixer un rendez-vous. A ce moment-là, plusieurs questions ont été posées afin de commencer à récolter des données. Après l'avoir vu à une réunion, un guide d'entretien adapté aux réponses déjà recueillies a été fait et, un deuxième appel a eu lieu.

Les déplacements chez les membres comportaient plusieurs avantages. Tout d'abord, il était important d'aller chez eux afin de mieux appréhender leurs dires notamment en les rencontrant en personne et en voyant leur lieu de vie. Il était important de voir l'emplacement de leur milieu de vie, la disposition de leur logement et les aménagements mis en place afin de comprendre le vécu de ces populations face aux inondations. Il était également nécessaire de rencontrer les personnes afin de saisir leurs gestuelles. En effet, les mouvements des habitants sont une source d'information nécessaire à la récolte des données. De plus, un entretien en présentiel garantissait une meilleure fluidité dans la discussion, ce qui nous permettait de discuter, de nous rapprocher du « bavardage » comme l'appelle Kaufman (2011).

Ces entretiens peuvent être vus comme un moment de confession, où la personne peut parler de ses craintes ou angoisses. Il est, de ce fait, important de commencer et finir par des questions portant sur le ressenti de la personne interrogée. Ici, la première question portait sur leur ressenti à l'entrée dans la maison pour la première fois. La dernière portait quant à elle sur leur ressenti face aux inondations. De plus, il est important d'écouter les silences et d'observer ce qui n'apparaît pas dans leur discours (Arragon, 2021).

Chaque entretien est enregistré, toujours dans le but de rester dans une dynamique de discussion. En moyenne, les entretiens ont duré 1heure15.

3.4 L'analyse des données

Il est important, pour cette partie, de réduire le matériel afin de créer du sens. Ce travail d'analyse et de transformation, débute par la retranscription des entretiens. Les entretiens sont retranscrits afin d'avoir une vue globale et distincte sur les éléments récoltés. Après ce travail méticuleux, chaque entretien peut

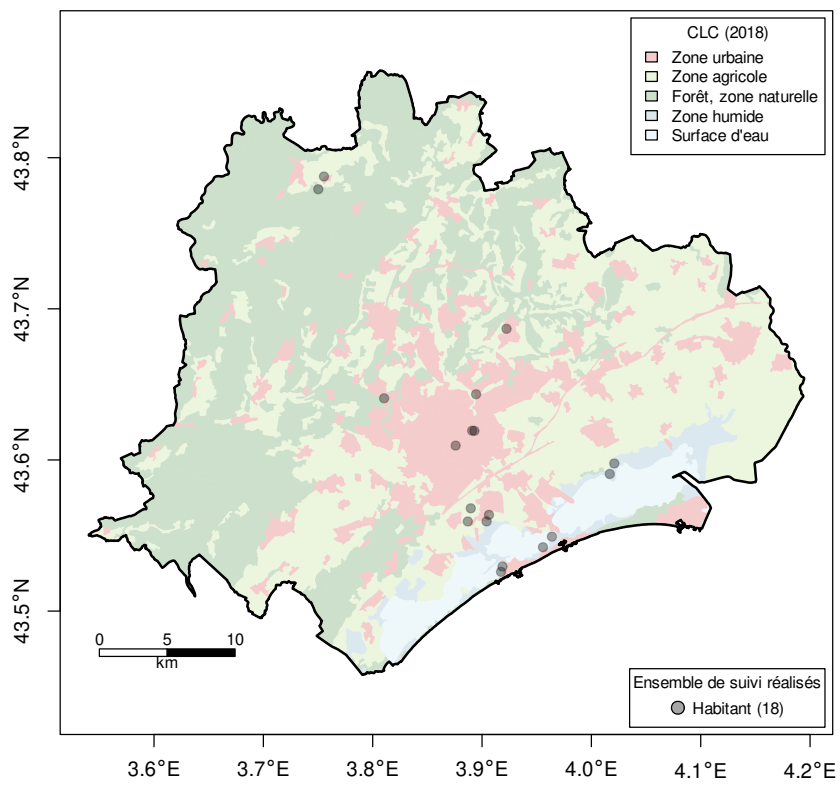


FIGURE 12: Localisation des membres du réseau ROI rencontrés

être analysé. Pour cela, ils sont découpés en plusieurs segments avant de laisser place à des catégories qui formeront les lignes directrices de la réflexion. Une fois ce travail de catégorisation fait, les éléments portant sur les hypothèses de départ sont recherchés dans chacun d'eux (Arragon, 2021).

Il est souligné, en premier lieu, les informations contradictoires aux hypothèses de départ, mais également celles entre les personnes sur leur ressenti, sur leur attachement au milieu de vie ainsi que sur leur volonté de mettre, ou non, des aménagements en place. Ensuite, il est identifié les similitudes entre les diverses catégories : les ressentis, la perception des risques, ou même les aménagements faits. En plus des éléments contradictoires et similaires, il est distingué les cas atypiques, qui se démarquent de tous les autres. Afin de recentrer ce travail autour de la problématique, les éléments pertinents sont sélectionnés et ainsi, un plan est construit.

3.5 Limites et difficultés

Plusieurs difficultés ont été rencontrées au sein de ce travail. Tout d'abord, il a été difficile de tenir un entretien par téléphone notamment par le manque de réseau qui coupait régulièrement le contact avec la personne. Une fluidité dans la discussion était donc complexe sur cet aspect. De plus, les mimiques et gestes n'ont pas pu être récoltés durant l'entretien, étant pourtant des éléments essentiels à la bonne compréhension des récits. En effet, il est important dans un entretien de capter toutes les informations langagières, mais aussi corporelles et scéniques afin de construire une compréhension complète des propos (Beaud, 1996). Enfin, la frise chronologique n'a pu être faite avec cet habitant.

Ensuite, les hypothèses de départ ont été complexes à déterminer. En effet, une incitation pouvait basculer en frein et à l'inverse. Alors, dans quelle catégorie placer un élément ?

De plus, il a été difficile de catégoriser les actes en termes de comportement et ceux en termes de travaux. Qu'est-ce qui relève d'une adaptation structurelle, comme les batardeaux et qu'est-ce qui relève d'une adaptation organisationnelle, comme monter sa voiture au point le plus haut ?

Dernièrement, une appréhension s'est développée sur le manque de confiance en mes connaissances. En effet, ayant intégré le master GERINAT en septembre 2021, une crainte s'est construite sur un potentiel manque de compréhension des termes spécifiques et techniques des inondations et des risques environnementaux.

4 Analyse des résultats

Chaque membre du réseau ROI a un identifiant (ID) afin de respecter un anonymat total quant à leur propos et leur expérience de vie. Dans ce travail, toujours dans le but de garantir l'anonymat mais également de faciliter l'analyse, des prénoms autres que ceux d'origines ont été donnés à chaque membre. Le tableau 3 fait un sommaire des divers noms qui seront utilisés.

TABLE 3: Informations sur les membres du réseau ROI

Pseudo	Commune	Emménagement	Tranche d'âge	Aléa
Fabrice	Castelnau-le-Lez	1997	+71 ans	débordement cours d'eau
Lucas	Grabels	1988	51-70 ans	débordement cours d'eau
Nicolas	Lattes	1994	51-70 ans	rupture de digue
Killian	Lattes	1992	51-70 ans	débordement cours d'eau
Didier	Lattes	1992	51-70 ans	ruissellement
Maurice	Lattes	1993	51-70 ans	débordement cours d'eau
Charlotte	Montpellier	2019	31-50 ans	débordement cours d'eau
Grégoire	Mauguio	1983	+71 ans	débordement cours d'eau
Paul	Mauguio	1997	51-70 ans	débordement cours d'eau
Boris	Palavas-les-Flots	1979	+71 ans	débordement étang
Aline	Palavas-les-Flots	1987	+71 ans	submersion marine
Charly	Palavas-les-Flots	1976	+71 ans	débordement étang
Aurélian	Pérols	1989	+71 ans	débordement étang
Stéphane	Teyran	1994	51-70 ans	débordement cours d'eau
Henri	Mas-de-Londres	1997	31-50 ans	débordement cours d'eau
Jérôme	Mas-de-Londres	2016	31-50 ans	débordement cours d'eau
Kevin	Montpellier	1979	51-70 ans	débordement cours d'eau
Laurie	Montpellier	1995	51-70 ans	ruissellement
Clément	Pérols	2016	31-50 ans	débordement étang

La présentation des résultats, ainsi que leurs analyses, sont divisés selon les thèmes du guide d'entretien : l'attachement au lieu de vie, le vécu des inondations et, l'adaptation face au risque inondation. En dernière partie, nous mettrons en lien les hypothèses de départ avec les résultats récoltés afin de déterminer si ces derniers concordent ou non.

Il est important de rappeler que ces résultats et analyses ne sont pas généralisables. En effet, en ayant rencontré 18 personnes, les données récoltées ne peuvent être appliquées à l'ensemble de la population.

4.1 L'attachement au lieu de vie

TABLE 4: Attachement au lieu de vie

pseudo	attachement
Fabrice	oui
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	non
Charlotte	oui
Grégoire	oui
Paul	oui
Boris	oui
Aline	oui
Charly	oui
Aurélian	oui
Stéphane	oui
Henri	oui
Jérôme	oui
Kevin	oui
Laurie	oui

Tous les membres du réseau ROI ont décrit un attachement au lieu de vie, sauf un. Maurice, voyageant beaucoup à cause de son travail, indique se sentir “*de partout chez lui*”.

Cet attachement peut s’expliquer par diverses raisons, notamment par le temps d’habitation au sein de leur logement. En effet, la plupart des habitants n’ont pas déménagé depuis de nombreuses années. En moyenne, ils habitent au sein de leur maison depuis 1992. Toutefois il est nécessaire de souligner que deux membres, Charlotte et Jérôme, ont emménagé respectivement en 2019 et 2016. Ils décrivent, malgré leur récente présence dans le logement, un attachement et une volonté de rester encore de nombreuses années au sein de celui-ci.

TABLE 5: Raison de l’emménagement

pseudo	raison
Fabrice	beauté
Lucas	familial
Nicolas	familial + opportunité
Killian	familial + opportunité
Didier	travail
Maurice	travail
Charlotte	beauté + travail
Grégoire	beauté
Paul	beauté + familial + opportunité
Boris	opportunité
Aline	opportunité
Charly	opportunité
Aurélian	familial + beauté
Stéphane	beauté
Henri	beauté + ville
Jérôme	beauté
Kevin	beauté + travail + ville
Laurie	beauté + travail + ville + opportunité

Afin de mieux comprendre leur décision d’emménager à ce lieu précis, il leur a été demandé ce qui leur a plu lors de leur première visite. Cinq aspects ont été décrits par les membres du réseau ROI : la beauté du lieu, l’opportunité du marché, l’attrait de la famille, celui du travail et enfin, celui de la ville.

En effet, neuf personnes ont décrit avoir aimé avant tout la beauté du lieu lors de leur première visite. À la question “*qu’est-ce qui vous a plu quand vous avez visité ici pour la première fois ?*”, la majorité des personnes répond “*ça...*” comme si la beauté de ce lieu n’était pas descriptible, mais visuelle.

Six membres ont souligné que c’est l’opportunité de l’achat qui les a poussés à venir s’installer dans leur logement.

Pour cinq membres, c’est l’aspect familial qui les a attirés. En effet, pour Nicolas, Killian et Aurélian, leur logement était une maison qui appartenait à leur famille. Ils sont venus y habiter quand l’opportunité s’est présentée. Quant à Lucas et Paul, ce sont leurs souvenirs d’enfance qui les ont poussé à s’installer. Lucas avait déjà des grands parents qui habitaient à Grabels. Il a simplement fait “*un retour en arrière*”. Paul a aménagé au sein des cabanes longeant l’étang de l’Or car sa conjointe a grandi dans ses dernières. Elle cherchait à revenir aux cabanes pour la lumière qu’elles reçoivent, la convivialité qu’elles créent et la simplicité qu’elles évoquent.

Certains membres sont venus vivre dans le sud de la France par le biais de leur travail qui y délocalisaient leurs locaux. C’est le cas de Didier et de Kevin. Ces derniers ont quitté Paris et sont venus s’installer dans le sud. Maurice a décidé d’habiter à mi-chemin entre le travail et la plage. Son logement, se trouvant donc au milieu des deux, lui offrait une mobilité assez facile. Également, Charlotte a choisi d’habiter dans un quartier proche de son travail afin de faciliter ses trajets. Enfin, Laurie a voulu vivre sur Montpellier afin d’offrir un pied à terre à ses enfants. En effet, son conjoint étant souvent en déplacement dans divers pays d’Afrique pour le travail, il était important pour elle que ses enfants connaissent une ville en France où ils pourraient avoir des repères comme une école ou des amis. Le choix de son quartier, quant à lui, porte sur la proximité avec la ville.

Cette raison a poussé trois membres à venir dans leur quartier et à acheter leur maison actuelle. En effet, le fait d’habiter proche de Montpellier est un atout pour eux, notamment à cause de l’handicap de Henri, et le côté vivant de Montpellier qui anime Laurie et Kevin.

TABLE 6: Volonté de déménager

pseudo	déménagement
Fabrice	non
Lucas	veut
Nicolas	non
Killian	non
Didier	non
Maurice	a voulu
Charlotte	veut
Grégoire	non
Paul	non
Boris	non
Aline	non
Charly	veut
Aurélian	non
Stéphane	a voulu
Henri	non
Jérôme	non
Kevin	non
Laurie	a voulu

La plupart des membres n'ont pas voulu ou ne veulent pas déménager. En effet, seulement trois personnes ont voulu déménager par le passé et trois veulent déménager.

Dans les trois personnes qui ont voulu déménager, nous pouvons retrouver Maurice, Stéphane et Laurie. Maurice, après son divorce, a voulu déménager. Il souligne que : *“la seule raison pour laquelle je ne suis pas parti, c'est que je n'avais pas d'endroit où aller...”*

De plus, ses filles étant attachées au logement familial, elles n'ont pas voulu qu'il déménage. Ce dernier élément a poussé Maurice à ne pas partir. Quant à Stéphane, c'est après une inondation qu'il a souhaité partir pour vivre dans une zone non inondable. Ce sont également leurs enfants qui les en ont dissuadé, ces derniers étant attaché à leur maison familiale. Pour Laurie et son conjoint, c'est le besoin d'espace à vivre et d'un jardin plus grand qui les a poussé à regarder le marché de l'immobilier. Cependant, les offres n'étaient pas assez biens et les prix proposés étaient trop élevés. Ils ont donc préféré rester chez eux et faire des travaux.

Lucas, Charlotte et Charly veulent déménager dans le futur. Lucas et sa conjointe souhaite retrouver son fils. Ce dernier habitant en Haute-Savoie depuis plusieurs années, ils souhaitent se rapprocher de lui. Par le passé, ils se sont demandés s'ils allaient déménager. En effet, durant une période, la conjointe de Lucas n'aimait plus sa maison. Mais, ne sachant pas où aller, ils sont restés dans leur logement actuel. Charlotte souhaite, avec son conjoint et ses enfants, vivre à la campagne. Mais cela sera quand les enfants seront plus grands et pourront être indépendant au niveau de la mobilité. Charly va déménager dans les prochains mois pour aller dans la maison de sa maman afin d'avoir plus d'espaces. En effet, cette maison est plus grande et a, surtout, deux garages.

Ces envies de déménager n'ont donc pas de rapport avec les inondations, mis à part pour Stéphane qui aurait pu partir à cause de ces aléas.

TABLE 7: Proximité au voisinage

pseudo	relation
Fabrice	non
Lucas	seulement de certains
Nicolas	seulement de certains
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	seulement de certains
Charlotte	seulement de certains
Grégoire	neutre
Paul	oui
Boris	neutre
Aline	oui
Charly	non
Aurélian	oui
Stéphane	oui
Henri	non
Jérôme	oui
Kevin	oui
Laurie	oui

Certains habitants décrivent faire partie d'un groupe d'appartenance. En effet, les cabaniers du salaison décrivent un réel esprit de groupe notamment dans leur manière de se joindre au reste du groupe : “*tous les cabaniers on monte nos voitures au point le plus élevé*”, mais également par ce qu'ils appellent une “*vraie culture des cabaniers*”.

Également, la conjointe de Charly montre qu'il a été difficile pour elle de s'intégrer auprès de la population. En effet, “*être de Palavas*”, elle l'a entendu plusieurs fois. Ce sentiment d'exclusion, cette dernière n'étant effectivement pas née et n'ayant pas grandi à Palavas, ne l'a pas aidé à s'intégrer aux groupes de référence les entourant. Comme le souligne Quinn et al. (2015), l'identification à un groupe amène les individus à s'attribuer les mêmes caractéristiques. Mais, comment faire quand on ne s'intègre à aucun d'eux ?

Boris et Grégoire, quant à eux, restent neutres sur ces questions. En effet, ils ne se sentent pas proches de leurs voisins, mais s'entendent tout de même bien avec eux. S'ils se croisent, ce sera un plaisir pour eux de discuter quelques minutes avec leurs voisins mais les relations n'évolueront pas jusqu'à devenir proches.

Enfin, des membres du réseau ne se sentent proches que de quelques voisins. C'est le cas de Lucas, qui est ami avec certains mais ne connaît pas les autres.

4.2 Le vécu des inondations

TABLE 8: Les émotions ressenties face à une inondation

pseudo	émotions
Fabrice	NA
Lucas	neutre
Nicolas	choc, peur
Killian	choc, peur
Didier	choc, peur
Maurice	neutre
Charlotte	NA
Grégoire	choc, peur
Paul	choc, peur
Boris	neutre
Aline	neutre
Charly	neutre
Aurélian	NA
Stéphane	choc, peur
Henri	choc, peur
Jérôme	choc, peur
Kevin	neutre
Laurie	neutre

Fabrice, Charlotte et Aurélian n'ont vécu aucune inondation. Leurs réponses ont donc été notées « NA ».

Sept membres n'ont décrit ni des émotions positives, ni des émotions négatives face aux inondations. Ils sont « neutres ».

Les huit autres membres ont décrit les événements qui les ont touché par des termes qui évoquent la peur. Killian dit, en évoquant les événements qui l'ont touché, que psychologiquement “*c'était vraiment compliqué*”. Suite à ces dernières, il a suivi plusieurs séances auprès d'un psychologue. Également, Paul souligne que “ça a été un gros stress l'année où il y a eu cette grosse inondation”.

Il est alors intéressant ici de se demander pourquoi ces membres ne souhaitent pas déménager afin de ne pas avoir à revivre cette inquiétude ? La conjointe de Paul en amène une réponse en disant : “*C'est pas un stress au point de partir... Parce qu'on adore vivre ici !*”. Elle rajoute : “*Mais malgré ça personne, ou presque, ne partirait d'ici ! C'est tellement agréable*”

L'attachement au lieu de vie serait si fort que les émotions ressenties durant une inondation ne pousseraient pas à partir. Elles seraient même oubliées avec le temps, comme l'indique Maurice : “*Les gens n'ont pas la mémoire des inondations... C'est pas un truc dans la mémoire collective...*”.

TABLE 9: Les craintes ressenties face à une inondation

pseudo	craintes
Fabrice	sécurité des biens
Lucas	non
Nicolas	sécurité des biens + sécurité des animaux
Killian	sécurité humaine
Didier	sécurité humaine
Maurice	non
Charlotte	non
Grégoire	sécurité des biens + sécurité des animaux
Paul	sécurité humaine
Boris	non
Aline	rénovation
Charly	sécurité des biens
Aurélian	non
Stéphane	sécurité des biens + sécurité des animaux
Henri	sécurité humaine
Jérôme	sécurité humaine
Kevin	non
Laurie	sécurité des biens

Enfin de mieux comprendre cette peur, il a été demandé à chaque membre leur crainte principale face à une inondation. Ces derniers ont décrit, quand il y avait une, une crainte pour la sécurité de leurs biens, celle de leurs animaux, celle de leurs proche et enfin, la leur. En effet, certains n’ont pas évoqué de craintes particulières. Pour deux membres, cela s’explique par le fait qu’ils n’aient pas vécu d’inondations. Toutefois, Fabrice n’a jamais vécu d’inondation mais, s’il devait y avoir une inondation, il indique que la crainte se porterait sur l’aspect matériel. À notre sens, il était pertinent de le noter bien que ce soit une information projetée.

Mais alors, qu’en est-il des membres n’ayant pas ressentis de peur face aux inondations vécues mais décrivant tout de même une crainte ? Et ceux n’ayant ressentis aucunes craintes ? Ont-ils eu un sentiment d’inquiétude durant l’inondation ? Pour cela, il était intéressant de mettre en lien ce tableau avec celui précédent, portant sur les émotions ressenties face à une inondation.

Tous ceux n’ayant pas de craintes face à ce risque, ou n’ayant pas vécu d’inondations, n’ont pas décrit d’émotions particulières face aux inondations. Cependant, si nous prenons le tableau à sens inverse, nous pouvons voir que pour quatre membres n’ayant pas éprouvé d’émotions il y a tout de même une crainte. En effet, comme dit précédemment, Fabrice n’a pas vécu d’inondation mais a tout de même une crainte pour ses biens. De plus, Aline, Charly et Laurie décrivent surtout un aspect embêtant si cela devait arriver, que ce soit pour la sécurité des biens ou pour la rénovation. Nous pouvons penser que, pour ces personnes, les inondations ne vont pas jusqu’à provoquer un sentiment de peur, mais qu’elles peuvent tout de même engendrer de la crainte. Laurie souligne : “*Je pense que si je perdais ma maison j’aurais les boules !*”.

Si une inondation devait arriver, cela les embêterait de perdre des biens ou de devoir tout reconstruire.

TABLE 10: Perte d'un objet sentimental

pseudo	pertes
Fabrice	non
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	non
Maurice	non
Charlotte	non
Grégoire	non
Paul	non
Boris	non
Aline	non
Charly	non
Aurélian	non
Stéphane	oui
Henri	non
Jérôme	non
Kevin	oui
Laurie	non

Afin de comprendre, peut-être un peu mieux, le ressenti de chaque membre il était important de déterminer s'ils avaient perdu un objet qui leur tenait à coeur durant une inondation. Cinq membres ont perdu, dans les inondations qu'ils ont vécu, un objet à qui ils tenaient sentimentalement. Que ce soit des bandes dessinées, des livres, ou des photos, ces objets ont constitué une perte qui n'est pas remplaçable.

Les treizes autres membres n'ont perdu aucun objet de valeur sentimentale.

TABLE 11: Aides reçues

pseudo	aides
Fabrice	NA
Lucas	proches
Nicolas	proches
Killian	proches + connaissances + inconnus + associations + commerces + institutions
Didier	proches
Maurice	aucune
Charlotte	NA
Grégoire	connaissances + associations
Paul	connaissances + associations
Boris	aucune
Aline	proches
Charly	proches
Aurélian	NA
Stéphane	connaissances + institutions
Henri	proches
Jérôme	proches
Kevin	proches
Laurie	aucune

L'aide reçue avant, pendant ou après une inondation peut permettre de mieux vivre les inondations.

Fabrice, Charlotte et Aurélian, n'ont jamais vécu d'inondation. De ce fait, ils n'ont donc jamais reçu d'aides. Maurice, Boris et Laurie n'ont, bien qu'ils aient vécu des inondations, jamais reçu d'aides.

Les autres membres ont été soutenu, que ce soit par leurs proches (amis, familles. . .) ou par des personnes peu, ou pas connus (connaissances, inconnus). En effet, ils ont été neuf à avoir été aidé par des proches, que ce soit des membres de leur famille ou de leur amis et quatre à être soutenu par des personnes qu'ils n'avaient jamais vu, ou que très peu, dans le passé. Ces quatre derniers ont tous été aidés par des associations comme le Secours Population ou la Croix Rouge. Ils ont été "*très efficaces*", et avaient été "*super*" selon les conjointes de Grégoire et Paul. Killian a également été aidé par des habitants de son village qu'il ne connaissait pas. Ces personnes, qui depuis sont devenus ses amis, avaient posé une semaine de congé afin de venir l'aider à réparer les dommages.

TABLE 12: Peur de (re)vivre une inondation

pseudo	peur
Fabrice	non
Lucas	non
Nicolas	non
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	non
Charlotte	non
Grégoire	non
Paul	oui
Boris	non
Aline	non
Charly	non
Aurélian	non
Stéphane	neutre
Henri	neutre
Jérôme	neutre
Kevin	neutre
Laurie	non

Lorsqu'il leur ait demandé s'ils ont peur de vivre, ou revivre une inondation, quatre membres n'ont décrit aucune émotion face à ce risque éventuel. Leurs réponses ont donc été notées « neutres ». Il est toutefois important de souligner qu'ils n'ont pas non plus indiqué d'envie de vivre une nouvelle inondation. C'est également le cas des onze membres ayant affirmé ne pas avoir peur de vivre, ou revivre, cet aléa. Trois membres ont indiqué avoir peur de revivre une inondation : Killian, Didier et Paul.

Ici, il nous a semblé pertinent de mettre en lien ce tableau avec celui des émotions, et des craintes, ressenties face une inondation.

Les trois membres qui ont peur de revivre une inondation ont également décrit l'événement comme inquiétant et ont une crainte principale : leur sécurité et celle de leurs proches. Quand est-il de ceux n'ayant pas d'appréhension à revivre un tel événement ?

Au sein des autres membres, cinq ont décrits un sentiment de peur face au risque qui les touche.

Comme Poussard (2019) le souligne, les habitants préparés au risque inondation et ne subissant aucun dégât ne montrent pas de signe de stress post-traumatique. Les membres soulignent qu'ils ne vivent pas avec ce risque. Pourtant, bien qu'ils n'évoquent pas de stress, ils décrivent une forme d'anxiété durant la période des épisodes cévenols. Henri indique : *“Je sais que ça peut arriver, surtout à l'épisode cévenol on se met à flipper parce qu'on est dans des zones à risque...”*.

En ce sens, Nicolas résume tout le propos de Poussard en disant :

“Peut-être juste après une inondation on y pense parce qu'on est impacté... Ou quand on voit les alertes on se dit qu'on va être impacté, mais voilà...”

TABLE 13: Sentiment de sécurité au sein du quartier et du logement

pseudo	sécurité
Fabrice	oui
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	oui
Charlotte	oui
Grégoire	oui
Paul	oui
Boris	oui
Aline	oui
Charly	oui
Aurélian	oui
Stéphane	oui
Henri	oui
Jérôme	oui
Kevin	oui
Laurie	oui

Tous les membres du réseau ont décrits se sentir en sécurité au sein de leur logement.

TABLE 14: Connaissance et sentiment de risque chez les habitants du réseau ROI

pseudo	PPRI	intensité	risque
Fabrice	oui	oui	oui
Lucas	oui	oui	non
Nicolas	oui	oui	non
Killian	oui	oui	oui
Didier	oui	non	non
Maurice	oui	oui	non
Charlotte	oui	oui	non
Grégoire	oui	oui	oui
Paul	oui	oui	non
Boris	oui	oui	oui
Aline	oui	oui	non
Charly	oui	oui	non
Aurélian	oui	oui	non
Stéphane	oui	oui	non
Henri	oui	oui	oui
Jérôme	oui	oui	non
Kevin	oui	oui	non
Laurie	oui	non	non

Pourtant, bien que tous les membres ont le sentiment d’être en sécurité au sein de leur logement, certains soulignent également se sentir à risque car “*c’est quand même une zone à risque... Donc ouais*” souligne Henri. Tous les membres ont également indiqués avoir connaissance du risque inondation auquel ils sont exposés. Ce sentiment de risque ne viendrait donc pas de leur ressenti mais du fait qu’ils ont connaissance du risque auquel ils sont exposés. Ce serait donc un risque relatif et non subjectif.

Il est également intéressant de souligner que, bien que tous les habitants du réseau aient connaissance de ce risque inondation, certains n’ont pas le sentiment d’être à risque et adoptent des comportements déraisonnés dans le but de voir et, de savoir, l’évolution de la situation. En effet, bien que Stéphane ait vu l’eau monter au niveau des roues de sa voiture et que le département était placé en alerte rouge, il a pris sa voiture pour rentrer chez lui. Il indique “*j’ai fait exactement ce qu’il ne faut pas faire*”. Mais, du fait qu’il ait souhaité enlever sa voiture du parking pour éviter qu’elle soit impactée par l’eau, il a voulu rentrer chez lui surtout que “*je savais que la rivière risquait de déborder donc je voulais voir ça...*”. De plus, les enfants occupent une grande place dans la question de sécurité chez les habitants. Maurice, mais aussi Paul, sont allés chercher leurs enfants à l’école sous la demande de leur conjointe. Ces dernières ne souhaitaient pas les laisser seul à l’école.

De ce fait, il nous semble pertinent de nous demander si les habitants font une distinction entre leur risque et celui des autres ? En effet, comme Sjöberg (2003) le souligne, les populations feraient une différenciation entre le risque « personnel » et le risque “général”, celui pour les autres. Le risque personnel serait plus faible que celui général. Weinstein appelle cela “*l’optimisme irréaliste*” : les risques personnels sont tellement minimes qu’ils peuvent être écartés, voire ignorés (as cited in Sjöberg, 2003). Sjöberg (2003) montre que lorsque le niveau de déni du risque est faible, le risque personnel a tendance à être plus fort. Cependant, dans notre cas, les membres auraient ignoré ce risque “*personnel*” et celui “*général*” aurait prédominé. Killian nous semble expliciter cela lorsqu’il dit : “*Il faut aider les autres à s’aider*”.

En considérant le risque comme grave, non pas pour eux mais pour les autres, les habitants prennent une distance avec ce dernier.

TABLE 15: Souvenirs des inondations passées

pseudo	souvenirs
Fabrice	NA
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	flou
Maurice	flou
Charlotte	NA
Grégoire	oui
Paul	flou
Boris	oui
Aline	oui
Charly	flou
Aurélian	NA
Stéphane	oui
Henri	flou
Jérôme	oui
Kevin	flou
Laurie	flou

Les trois réponses « NA » correspondent aux personnes n'ayant jamais vécu d'inondations. Pour sept membres, la mémoire des inondations est floue. En effet, certains éléments ont été retrouvés après réflexion. Huit membres avaient, quant à eux, des souvenirs très clairs concernant les inondations qu'ils ont vécues.

Mais alors, pourquoi autant de souvenirs ? Ont-ils un lien avec les émotions et les craintes des membres ? Aucun lien n'a été retrouvé entre ce tableau et ceux des émotions et craintes présentés plus haut.

Certains des membres du réseau ROI font le lien entre le turn-over du quartier et la mémoire des inondations. En effet, beaucoup ont souligné le déménagement régulier de leurs voisins. Selon eux, le changement constant de voisins joue dans le fait qu'il n'y a pas de mémoire collective, comme l'a indiqué Maurice (voir les explications sous le tableau 8).

TABLE 16: Perception des dégâts pouvant toucher les membres

pseudo	perception
Fabrice	minime
Lucas	minime
Nicolas	minime
Killian	beaucoup
Didier	rien
Maurice	minime
Charlotte	beaucoup
Grégoire	minime
Paul	beaucoup
Boris	rien
Aline	minime
Charly	minime
Aurélian	minime
Stéphane	minime
Henri	beaucoup
Jérôme	beaucoup
Kevin	beaucoup
Laurie	minime

Poussard (2019) souligne que la représentation sociale semble aussi dépendre des dégâts causés par les inondations et non du risque. Il était donc nécessaire d'étudier la perception des dégâts qu'ont les membres du réseau ROI face à ce risque inondation. Ont-ils conscience de la gravité que peut avoir une inondation ?

La plupart des habitants pensent qu'ils ne seront que peu touchés par ce risque. Pour deux membres, les inondations n'entraîneront pas de dommages si elles touchent leur maison. Six membres, quant à eux, ont une vision des impacts pouvant être importantes en termes de dégâts.

Afin de comprendre comment cette perception s'est construite, il est pertinent de mettre en lien ce tableau avec celui des émotions (voir le tableau 8). En effet, les émotions ressenties durant une inondation pourraient expliquer la perception des dégâts qu'ont les habitants face au risque.

Nous pouvons voir que Didier, qui pense ne pas être fortement impacté par les inondations, décrit les inondations vécues comme stressantes. Il indique : *“j'ai eu peur deux ou trois fois”*. Alors, pourquoi n'a-t-il pas une perception élevée de la gravité que peut avoir ce risque ? A-t-il mis des aménagements en place depuis, ce qui a pu faire baisser sa perception de la gravité ? Nous verrons cela par la suite.

Également, il est intéressant de souligner que Kevin a conscience que les inondations peuvent impacter gravement sa maison mais qu'il n'a pas décrit les événements vécus comme inquiétants. Les dégâts pouvant être causés par inondation n'ont donc, pour Kevin, pas d'impacts sur la représentation qu'il a de ce risque.

Nous pouvons en déduire, pour ces membres du réseau ROI, que les émotions ressenties durant une inondation et les dégâts qui peuvent être engendrés par les inondations n'ont pas de lien.

4.3 L'adaptation face au risque inondation

TABLE 17: Nombre d'inondations vécues

pseudo	nombre
Fabrice	0
Lucas	2
Nicolas	3
Killian	5
Didier	4
Maurice	2
Charlotte	0
Grégoire	8
Paul	3
Boris	4
Aline	2
Charly	3
Aurélian	0
Stéphane	1
Henri	3
Jérôme	2
Kevin	6
Laurie	3

Tout d'abord, il est important de déterminer ce que nous entendons par « inondation ». L'inondation, comme le définissent Richert et al. (2017), est : “*la submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal*”. De ce fait, nous prenons en compte l'eau qui submerge le jardin des membres, mais également celle qui s'infiltré au sein de leur maison. Cependant, tous les membres n'ont pas cette définition de l'inondation. C'est le cas de Fabrice, qui considère n'avoir jamais vécu d'inondation mais pourtant, de l'eau s'est introduite dans son sous-sol lors d'un épisode cévenol. Nous basant sur une méthodologie où l'intérêt est porté sur les dires de la personne, il est important de ne pas réinterpréter leur discours. Il est alors noté que Fabrice, comme il l'a dit, n'a vécu aucune inondation.

Grégoire est le membre ayant vécu le plus d'inondations. Cependant, l'eau n'est entrée qu'une seule fois dans sa maison. Les sept autres fois, l'eau est restée dans le jardin. Kevin, quant à lui, a eu plusieurs fois de l'eau dans sa maison. En effet, durant les six inondations qu'il a vécu, de l'eau est entrée dans sa maison, avec parfois des hauteurs d'eaux allant jusqu'à deux mètres.

TABLE 18: Infiltration d'eau à l'intérieur de la maison durant les inondations

pseudo	eau
Fabrice	non
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	oui
Charlotte	non
Grégoire	oui
Paul	oui
Boris	non
Aline	oui
Charly	oui
Aurélian	non
Stéphane	non
Henri	non
Jérôme	oui
Kevin	oui
Laurie	oui

L'eau, durant les inondations, s'est infiltrée chez la plupart des habitants. Cette dernière a pu atteindre, chez certains membres, jusqu'à deux mètres de hauteur. Seulement six membres n'ont pas eu l'intérieur de leur maison impactée par les inondations : Fabrice, Charlotte, Boris, Aurélian, Stéphane et Henri.

Pour Charlotte et Aurélian, l'eau est restée dans la rue. Boris et Henri, quant à eux, ont eu de l'eau uniquement dans leur jardin. En revanche, pour Fabrice et Stéphane, l'eau est allée dans leur piscine et leur jardin. Respectivement, Fabrice a également eu son sous-sol inondé et Stéphane, son garage.

TABLE 19: Dégâts subis durant les inondations

pseudo	dégâts
Fabrice	aucun
Lucas	meubles, murs et sols endommagés, bandes dessinées. . .
Nicolas	meubles, papiers, voisin. . .
Killian	2002: perte du logement entier, autres années: meubles
Didier	aucun
Maurice	aucun
Charlotte	aucun
Grégoire	meubles, photos, papiers..
Paul	meubles, électroménagers, enregistreurs, photos..
Boris	aucun
Aline	vêtements et électroménager
Charly	meubles, chaussures, livres. . .
Aurélian	aucun
Stéphane	pompe de la piscine, livres, chat. . .
Henri	aucun
Jérôme	voiture, jardin, outils, véranda
Kevin	livres, photos, meubles, ustensiles de cuisine. . .
Laurie	électroménager

Ce tableau reprend les dégâts subis par chaque membre du réseau ROI. Fabrice, Charlotte et Aurélian n’ont jamais subi d’inondation. De ce fait, ils n’ont subi aucun dégât. Néanmoins, Didier, Maurice, Boris ou encore Henri n’ont également eu aucun dégât. Chez Boris, Maurice et Henri, l’eau est restée dans le jardin. Elle n’a donc engendré aucune perte pour l’habitant. En revanche, l’eau est rentrée dans la cave de Didier mais aucun matériel n’a été endommagé. Ils ont réussi, avec son fils, à évacuer l’eau avant qu’elle ne touche un de ses biens. Toutefois, il indique que peu de ses biens sont stockés dans la cave. Les autres membres ont perdu des meubles, de l’électroménager, ou encore des photos.

Un membre a tout perdu : Killian. Pépiniériste, il avait implanté son exploitation au sein de sa propriété. En subissant l’inondation de 2002, il a perdu son logement et son travail. Cela explique, comme vu sous le tableau 8, le choc psychologique qu’il a subi durant cette dernière. Après celle-ci, il a vécu deux inondations qui l’ont également bien impacté.

S’intéressant au lien entre dégâts subis et responsabilité, Baggio and Rouquette (2006) souligne que les populations ont tendance à créer une relation de cause à effet pour rendre “*le monde contrôlable*”. Nous pouvons retrouver ces relations de cause à effet chez de nombreux membres. Tout d’abord, Nicolas et Stéphane ont souligné avoir “*joué aux apprentis sorciers*”. Ils endossent la responsabilité des dégâts qu’ils peuvent subir. A contrario, Killian et Charly font porter cette responsabilité sur les collectivités. En effet, ils soulignent que, selon eux, ils sont impactés par les inondations à cause des services communaux qui ont : “*construit en amont sans faire de bassin de rétention*”. Selon Poussard (2019), les dégâts subis seraient la cause de ce changement de responsabilité. En effet, les personnes ayant subi de nombreux dommages ont tendance à faire porter la responsabilité sur les autorités publiques contrairement à ceux n’en ayant pas beaucoup subi.

TABLE 20: Nombre d'aménagements mis en place

pseudo	nombre
Fabrice	8
Lucas	4
Nicolas	4
Killian	8
Didier	6
Maurice	4
Charlotte	7
Grégoire	5
Paul	9
Boris	1
Aline	0
Charly	10
Aurélian	0
Stéphane	1
Henri	6
Jérôme	4
Kevin	7
Laurie	5

Un aménagement est considéré, ici, comme une protection pour faire face aux inondations. Il est donc listé, au sein de ce tableau, le nombre de protections mises en place par les membres du réseau.

Deux membres n'ont mis aucun aménagement en place : Aline et Aurélian. Charly, Paul, Fabrice, Killian, Charlotte et Kevin sont ceux qui en ont mis le plus, avec un total de dix, neuf, huit et sept protections. Il est intéressant de souligner que deux d'entre eux n'ont pourtant pas vécu d'inondations : Fabrice et Charlotte. Le nombre d'aménagement mis en place n'est donc pas corrélé avec le nombre d'inondation vécue.

Les aménagements les plus souvent mis en place par les membres du réseau sont les batardeaux et les pompes de refoulement. En effet, neuf membres ont mis en place des batardeaux et six des pompes de refoulement. Ensuite, nous pouvons retrouver l'aménagement de rideaux de fer, le réhaussement des prises électriques et l'installation de clapets anti-retour.

Seulement deux membres n'ont mis en place qu'une seule protection pour faire face au risque inondation. En effet, Boris et Stéphane ont installé uniquement des batardeaux aux entrées de leur logement. Pour eux, c'est le seul aménagement adapté à leur lieu de vie.

TABLE 21: Raison du nombre d'aménagements mis en place

pseudo	raison
Fabrice	sécurité des biens
Lucas	sécurité humaine
Nicolas	sécurité humaine
Killian	sécurité humaine
Didier	sécurité humaine
Maurice	sécurité des biens
Charlotte	sécurité humaine
Grégoire	sécurité des biens
Paul	sécurité humaine
Boris	sécurité des biens
Aline	manque de motivation
Charly	sécurité des biens + sécurité humaine
Aurélian	pas en danger
Stéphane	manque de motivation
Henri	sécurité humaine
Jérôme	sécurité humaine
Kevin	sécurité humaine
Laurie	sécurité des biens

Les raisons des aménagements ont été listé afin de comprendre, dans un premier temps, l'intérêt porté par chaque membre sur ces derniers mais également les spécificités de cette mise en place ou de leur abstention : les habitants ont-ils une vision plus efficace de certains aménagements ?

Les membres ont évoqué quatre raisons pour la mise en place, ou la non-mise en place, de protections face au risque inondation : la sécurité des biens, la sécurité humaine, le manque de motivation et le non-sentiment de risque.

En effet, pour la mise en place des aménagements, il a été souligné deux raisons principales. Généralement, des protections sont installées pour accroître le sentiment de sécurité pour eux et leurs familles, mais également pour leurs biens. Les habitants n'ayant pas adapté leur logement au risque inondation indiquent que cela est dû au manque de motivations à en mettre, ou par le sentiment de se sentir déjà assez en sécurité.

Est-ce que ces aménagements ont été mis en place pour faire face aux inquiétudes durant les inondations? En ce sens, il est pertinent de mettre en lien ces raisons avec les craintes ressenties, présentes au sein du tableau 9.

Pour neuf membres, les raisons de ces mises en place ne coïncident pas avec les préoccupations qu'ils ont éprouvé durant les inondations vécues. Tout d'abord, Stéphane évoque une crainte pour ses biens et animaux mais n'a jamais mis en place de protections par manque de motivations. Est-ce que cela signifie que la crainte n'est pas assez forte pour installer des aménagements ? En parlant de son voisin, qui a perdu de nombreux biens durant une inondation, ce dernier indique : "*Ben c'est surtout que moi j'ai bien moins été impacté que lui... Donc je suis... Moins motivé pour faire les choses.*". Lucas, Nicolas, Charlotte, Boris, Aline, Charly et Kevin disent avoir aménagé leur logement pour renforcer le sentiment de sécurité pour eux et leurs proches vivant avec eux. En regardant le tableau des craintes, nous pouvons remarquer qu'aucun d'entre eux n'a mentionné une préoccupation pour la sécurité humaine. De fait, est-ce que les aménagements mis en place ont rempli leur rôle de sécurité ? Il est possible d'imaginer, dans ce cas, que les habitants se sentent suffisamment protégés et ne ressentent donc plus de craintes pour eux ou leurs proches habitant sous le même toit.

C'est également le cas de Maurice. Ce dernier a mis en place des aménagements afin de protéger ses biens. Pourtant, il précise n'avoir jamais ressenti de crainte durant les inondations qu'il a vécu. Alors, est-ce qu'ici aussi, les installations ont permis à Maurice de se sentir en sécurité vis-à-vis de ses biens ?

Il est également retrouvé, dans l'installation des protections pour faire face au risque inondation, une responsabilité endossée ou rejetée. En effet, certains prennent la responsabilité du manque d'aménagements sur leur logement. C'est le cas de Stéphane qui évoque : *“Mais je n'aurais pas d'excuses ! Je sais que c'est idiot, mais c'est uniquement de la flemme... Demain, demain, demain... Mais c'est jamais fait !”*. En revanche, d'autres font porter la responsabilité sur les puissances politiques. Les Plans de Prévention des Risques (PPR) et plus spécifiquement les Plans de Prévention du Risque inondation (PPRi), sont un frein à leur adaptation. A ce sujet, Charlotte dit : *“Il n'y a pas d'accompagnement, voire des bâtons dans les roues quand la DDTM est dans une démarche de sanction immédiate...”*. C'est également le cas de Paul qui est en conflit avec la mairie de sa commune pour avoir construit une zone refuge. Pour eux, la mairie : *“reste sur le fait que les cabanes sont un lieu de villégiatures ! Ils font tout pour qu'on n'habite pas ici !”*. L'État assure, selon eux, sa fonction régaliennne au lieu de son objectif de sécurité. Charlotte explicite cela par :

“ils ne cherchent pas forcément ni à informer correctement, ni... le moteur c'est l'application du règlement, qui n'est pas sur une réduction de la vulnérabilité alors que c'est ça qui devrait être au coeur des échanges !”

TABLE 22: Présence d'une démarche à suivre en cas de risque inondation

pseudo	trame
Fabrice	non
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	oui
Charlotte	oui
Grégoire	oui
Paul	oui
Boris	oui
Aline	oui
Charly	oui
Aurélian	oui
Stéphane	oui
Henri	oui
Jérôme	oui
Kevin	oui
Laurie	oui

Les adaptations peuvent également être considérées comme la création, le développement de comportements organisationnels. Il était alors important de déterminer si les membres du réseau ROI ont élaboré des comportements pour agir face à ce risque inondation.

La plupart des membres ont indiqué avoir élaboré une démarche à suivre en cas d'inondation. En effet, même si certains membres réfléchissent en même temps qu'ils répondent à la question "*avez-vous construit une trame, c'est-à-dire une démarche à suivre, en cas d'inondation ?*", les membres du réseau sauront comment agir en cas d'inondation : mettre en place les batardeaux, monter leur voiture au point le plus haut afin qu'elle ne soit pas touchée et/ou couper l'électricité si celle-ci ne disjoncte pas. Cette liste, non exhaustive, montre que les habitants ont construit des comportements organisationnels pour faire face aux inondations.

Cependant, ce n'est pas le cas de tous. Fabrice, n'ayant jamais vécu d'inondation, ne saurait pas comment agir. Ce dernier, ne se sentant pas en danger face au risque inondation, n'y voit pas d'utilité.

Toutefois, certains membres soulignent la nécessité d'être préparés à une inondation. Nicolas souligne cette importance par : "*L'Homme doit vivre et s'adapter à ces situations ! Il doit être préparé à ce qui va se passer...*" ainsi que par : "*tout ça, ça se prépare... Une inondation ça se prépare !*".

TABLE 23: Participation, ou abstention, au dispositif Lez'Alabri ou L'Or Alabri

pseudo	participation
Fabrice	non
Lucas	oui
Nicolas	oui
Killian	oui
Didier	oui
Maurice	oui
Charlotte	non
Grégoire	non
Paul	non
Boris	oui
Aline	oui
Charly	oui
Aurélian	non
Stéphane	non
Henri	non
Jérôme	oui
Kevin	non
Laurie	non

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE), en charge de la gestion du risque inondation sur le bassin versant du Lez, et le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), en charge de celle sur le bassin versant de l'Or, proposent en partenariat avec les communes engagées un diagnostic gratuit pour réduire la vulnérabilité des logements soumis au risque inondation. Cette démarche est subventionnée par l'État et l'Europe. Ces syndicats ont mandaté, afin de réaliser ces diagnostics, le bureau d'étude Mayane. L'objectif est de proposer à chaque habitant un accompagnement gratuit et personnalisé afin de se protéger face aux inondations. Chaque diagnostic établira la vulnérabilité de leur logement et les mesures adaptées à mettre en place. Ces mesures sont prescrites par le PPRi. S'il est nécessaire de faire des travaux, le bureau d'étude Mayane accompagnera chaque personne dans la demande de subventions et dans le suivi des travaux. Les travaux préconisés par le diagnostic peuvent être financés de 80 à 100%.

Neuf membres du réseau ROI ont décidé de ne pas participer au diagnostic Lez, ou l'Or, Alabri. Les neuf autres y ont participé. Le tableau suivant explicite les raisons de cette participation, ou de cette absence de participation.

TABLE 24: Raison de la participation, ou abstention, au dispositif Lez'Alabri ou L'Or Alabri

pseudo	raison
Fabrice	déjà tout mis en place
Lucas	opportunité
Nicolas	opportunité
Killian	opportunité
Didier	opportunité
Maurice	opportunité
Charlotte	non concerné
Grégoire	rien n'est adapté à chez lui + non connaissance du dispositif
Paul	non connaissance du dispositif
Boris	opportunité
Aline	opportunité
Charly	opportunité
Aurélian	pas en danger
Stéphane	manque de motivation
Henri	rien n'est adapté à chez lui
Jérôme	opportunité
Kevin	non concerné
Laurie	non concerné

Les neuf membres du réseau ROI ayant participé au diagnostic ont souligné l'opportunité que ce dernier représentait. En effet, pour Boris, c'est une occasion à saisir avant qu'elle ne soit plus accessible : *“Des endroits où on a 100% de subventions, il n'y en a pas beaucoup ! Donc j'ai voulu faire venir Lez'Alabri. . .”*. Lorsqu'il en parle autour de lui, il incite ses proches à contacter le bureau d'étude Mayane : *“je leur dis “mais une fois que le dispositif sera passé, il faudra vous les payez les batardeaux !”*”.

Certains ne voient pas l'intérêt de participer à ces derniers du fait que, pour eux, aucun aménagement n'est réellement adapté à leur milieu de vie. Grégoire pense que : *“ici on ne peut pas se mettre à l'abri.. A moins de tout détruire et tout refaire sur pilotis.. Enfin je ne peux plus surélever.. . Donc bon.. .”*. Également, il souligne qu'il : *“ne voit aucun aménagement possible ici !”*. C'est également le cas de Henri. A cause de son handicap, il lui est impossible de mettre en place les aménagements préconisés par le bureau d'étude Mayane. En effet, il serait impossible pour lui de mettre en place des batardeaux ou de se mettre à l'abri dans une zone refuge.

Charlotte et Laurie, quant à elles, ne peuvent pas participer à ce dispositif car leur commune n'est pas engagée dans ce processus. Fabrice, lui, pense avoir déjà fait les travaux nécessaires afin de se protéger face au risque inondation.

Aurélian, n'ayant jamais vécu d'inondation, n'y a pas participé car il ne se sent pas à risque. De ce fait, il ne voit pas l'intérêt de mettre des protections en place. En revanche, la conjointe d'Aurélian souligne que : *“Si jamais ça nous arrive, on réfléchirait à mettre quelque chose !”*. Stéphane, lui, indique manquer de motivation. Comme Aurélian, il ne se sent pas personnellement à risque face aux inondations. De ce fait, il n'a pas participé au diagnostic. Il souligne le manque de motivation par : *“Il faut que je prenne rdv.. . Il faut le faire mais bon.. . C'est comme le dentiste, il faut le faire mais bon.. .”*. Cependant, il compte y participer car : *“Là il y a une opportunité de le faire avec des gens qui peuvent venir me proposer un diagnostic, des choses plus adaptées que ce que je peux voir sur internet ou en allant voir chez mes voisins.. . Enfin quelque chose qui correspondrait bien aux besoins et aux vulnérabilités ! Ca ne va pas durer 100 ans ces propositions !”*.

Ces diagnostics, pour la plupart, sont mis en place pour les aides financières et non pour recevoir des informations sur les aménagements adaptés à mettre en place.

TABLE 25: Volonté de mettre en place de (nouveaux) aménagements

pseudo	nouveau
Fabrice	non
Lucas	oui
Nicolas	non
Killian	oui
Didier	non
Maurice	non
Charlotte	oui
Grégoire	non
Paul	non
Boris	non
Aline	oui
Charly	non
Aurélian	non
Stéphane	oui
Henri	non
Jérôme	oui
Kevin	non
Laurie	non

Douze membres ne souhaitent pas mettre en place d'aménagements. Ne se sentant pas à risque et/ou ayant déjà mis suffisamment de protections en place, dix membres ne voient pas l'intérêt d'en (ré)installer. Toutefois, ils soulignent que s'ils doivent faire des travaux, ils mettront des matériaux adaptés aux inondations. Grégoire et Boris, eux, se sentent à risque face à cet aléa. Alors, pourquoi ne veulent-ils pas installer davantage d'aménagements afin de se sentir en sécurité ?

Pour Grégoire, comme dit sous le tableau 24, aucune protection n'est efficace au sein de son milieu de vie. De ce fait, il ne souhaite pas en mettre en place. Quant à Boris, les batardeaux sont suffisants pour faire face au risque inondation. Cependant, si une inondation survient et que l'eau entre dans la maison malgré les batardeaux, il réfléchira à mettre de nouveaux aménagements en place.

A contrario, certains membres se sentent en sécurité au sein de leur logement mais souhaitent toutefois mettre de nouveaux aménagements en place. Lucas, Charlotte et Jérôme expliquent leur choix par le souhait d'avoir plus de sécurité. Aline et Stéphane, n'ayant pas encore mis de protections en place, souhaitent également se sentir plus en sécurité au sein de leur maison.

La perception des dégâts a également son importance dans les représentations construites par les membres. En effet, rappelons-le, Rogers et al. (1983) indique que les populations évaluent les informations sur la nocivité, la probabilité ou l'efficacité en jugeant la gravité de l'événement, l'exposition à ce dernier ou l'efficacité des adaptations recommandées. En faisant le lien avec le tableau 16, nous pouvons voir que seuls Paul, Henri et Kevin ont une perception élevée de la gravité des événements. Pour eux, les inondations peuvent avoir de graves conséquences en termes de sécurité humaine et matérielle. Pourtant, ces trois membres ne souhaitent pas mettre en place de nouveaux aménagements. Alors, pourquoi ne pas mettre en place d'autres aménagements afin de réduire cette perception ? D'après Paul, rien n'arrête l'eau : "*Non mais toute façon rien n'arrête l'eau ! Elle peut remonter par la nappe !*". De plus, il ne souhaitait mettre en place qu'une zone refuge. L'ayant déjà mis, il ne voit pas ce qu'il pourrait installer d'autres.

Pour Henri, rien n'est adapté à son handicap. De ce fait, il ne souhaite pas mettre de protection en place. Enfin, Kevin indique avoir mis en place les aménagements nécessaires pour se protéger face aux inondations. Il a conscience que ces risques peuvent impacter gravement sa maison, ayant déjà eu deux mètres d'eau au sein de son logement, mais selon lui il ne peut rien faire de plus en termes de protection.

4.4 Le lien avec les hypothèses de départ

Pour rappel, les hypothèses de départ de cette étude prennent la forme de liste, regroupant les incitations et les freins à la mise en place d'adaptation individuelle. La première, listant les éléments favorables, est composée de :

- Le besoin de sécurité supplémentaire pour sa famille, et/ou, soi-même ;
- La peur de pertes matérielles trop importantes ;
- La nécessité de faire des travaux qui, par conséquent, pousserait les membres à mettre des matériaux adaptés aux inondations ;
- Les aides financières qui seraient une opportunité à ne pas manquer ;
- La connaissance de matériaux adaptés au risque inondation ;
- Le désir de leur conjoint(e) à mettre en place des aménagements ;
- La surestimation du risque ;
- La vision efficace des aménagements disponibles ;
- L'envie de rester encore plusieurs années au sein du logement.

La deuxième, listant quant à elle les éléments défavorables à la mise en place d'aménagements, est composée de :

- Le sentiment de sécurité est suffisamment présent ;
- Les aménagements adaptés ont déjà tous été mis en place ;
- Les changements sur le bâti qui pourraient entraîner une moins-value si la maison devait se vendre, ou en modifier son confort ;
- Les coûts financiers qui seraient trop élevés ;
- L'absence de connaissance sur les matériaux adaptés au risque inondation ;
- Le refus de leur conjoint(e) de mettre en place des aménagements ;
- La minimisation, le déni, ou la non-conscience du risque ;
- La vision inefficace des aménagements disponibles ;
- Le souhait de déménager.

Ces dernières portent donc sur neuf grands thèmes qui basculent entre incitations et freins. Tout d'abord, nous étudierons chaque facteur encourageant la mise en place d'aménagements. L'objectif sera de les mettre en lien avec les résultats obtenus afin de les valider, ou de les réfuter. Par la suite, nous analyserons ceux limitant cette mise en place en lien avec les données récoltées.

4.4.1 Les incitations

La première hypothèse de départ portait sur le besoin de sécurité supplémentaire pour sa famille et/ou soi-même. Nous avons vu, au sein des tableaux précédents, que les membres du réseau ROI mettent essentiellement en place des aménagements dans le but d'avoir plus de sécurité pour soi et pour sa famille. De ce fait, cette première hypothèse coïncide avec les données récoltées. Certains ne mettent pas en place des aménagements, mais il ressort que s'ils en mettent un jour, ce sera pour cela. Cette première hypothèse est donc validée.

La deuxième portait sur la peur de pertes matérielles. Quand le sentiment de risque n'est pas présent chez les habitants, il est souligné la volonté de ne pas perdre des biens. Si les aménagements ne sont pas mis en place pour un besoin de sécurité supplémentaire, les aménagements seront mis en place dans le but de ne pas subir une perte de biens. Cette seconde hypothèse est validée.

La troisième hypothèse se base sur la nécessité de faire des travaux. Il est entendu ici que les personnes profiteraient de ces ouvrages pour installer des matériaux adaptés aux inondations. Cet élément est retrouvé chez les membres du réseau ROI. En effet, tous évoquent le fait que, s'ils doivent faire des travaux au sein de leur maison, ils remplaceront les anciens éléments par des matériaux adaptés au risque inondation. La troisième hypothèse peut donc être validée.

Les aides financières seraient également une incitation à mettre en place des aménagements. Nous avons pu voir que cette hypothèse se valide, notamment lorsque nous avons évoqué les diagnostics Lez et l'Or Alabri (voir tableau 24). En effet, pour certains, cela est une occasion à ne pas manquer. Certains habitants en

parlent même autour d’eux, incitant leurs proches à participer au dispositif. Mais, pour d’autres, cela n’a pas intérêt notamment par le fait qu’aucun aménagement n’est réellement adapté à leur lieu de vie. Ces diagnostics sont, pour la plupart, mis en place pour les aides financières et non pour recevoir des informations sur les aménagements adaptés à mettre en place.

Notre cinquième hypothèse porte sur la connaissance de matériaux et d’aménagements adaptés au risque inondation qui favoriserait la mise en place de protections. Cet aspect n’a pas été retrouvé au sein des membres du réseau ROI. Les habitants n’ont pas de connaissances spécifiques sur l’ensemble des aménagements qu’il est possible de mettre en place. Pour certains, le dispositif Lez et l’Or Alabri sont un avantage notamment pour l’accompagnement qu’ils proposent et leurs conseils en tant qu’expert dans le domaine. Cependant, sauf pour Stéphane, ce n’est pas cet aspect qui les poussera à participer au diagnostic et donc à mettre en place des aménagements mais les aides financières. Nous pouvons donc penser que la connaissance des adaptations n’est pas un facteur favorable à la mise en place de protections.

Les conjoint(e)s occupent une grande place dans les décisions prises par les membres du réseau ROI. En effet, leurs choix sont pris communément. Si leur conjoint(e) souhaite mettre en place des aménagements ils auront tendance à faire les démarches pour en installer, notamment grâce aux aides financières disponibles. Ce souhait est souvent lié à un besoin de sécurité supplémentaire et avantage par les aides financières disponibles. Cette hypothèse est alors validée.

La surestimation du risque pousserait également les populations à se protéger. Cet élément n’a pas été retrouvé chez les membres du réseau ROI. En effet, ces derniers ont tendance à minimiser le risque, et notamment les dégâts qu’il peut engendrer, plutôt qu’à l’exagérer. Ils ont tous connaissance de ce risque qui les touche, mais ne “*vivent pas avec*”. Nous pouvons alors refuter cette hypothèse.

Une vision efficace des aménagements inciterait également les habitants à en mettre en place. En effet, les habitants interrogés ont indiqué qu’ils ne mettront pas en place de protections s’ils ne les considèrent pas efficaces. Même en ayant peu de connaissances dans le domaine, les personnes ont besoin d’avoir confiance en ces installations et donc, d’en avoir une vision positive. Cette hypothèse est validée.

Les habitants souhaitant rester plusieurs années dans leur maison auront tendance à mettre en place des protections afin de se protéger et peut-être ainsi, améliorer leurs conditions de vie. C’est le cas de Kevin qui, avec sa conjointe, se sont posés la question d’un potentiel déménagement suite aux inondations qu’ils ont vécu. Soit ils partaient vivre dans une zone non inondable, soit ils restaient vivre au sein de leur logement en faisant des travaux pour faire face au risque inondation. Aimant leur lieu de vie, ils ont décidé de rester et d’aménager leur maison. Également, plusieurs membres soulignent ne pas vouloir déménager notamment à cause de tous les aménagements qu’ils ont mis en place. En effet, Henri souligne que : “*avec tout les travaux que j’ai fait j’ai pas envie de partir*”. Cette dernière hypothèse est également validée.

4.4.2 Les freins

Un sentiment de sécurité intégré au sein des populations freinerait leur motivation à mettre en place des aménagements. En effet, si les individus se sentent déjà en sécurité au sein de leur lieu de vie, ils ne verront pas l’intérêt d’entreprendre des travaux. Comme vu dans le tableau 25, c’est le cas de plusieurs membres qui se sentent suffisamment en sécurité et ne ressentent donc pas le besoin de mettre en place des aménagements. Il est donc possible de valider cette hypothèse.

Également, le sentiment d’avoir déjà mis en place toutes les protections nécessaires pour faire face au risque serait une barrière à l’installation d’aménagements. Dans cette étude, nous avons pu voir que certains membres ont le sentiment d’avoir déjà l’équipement nécessaire pour faire face aux inondations. C’est le cas de Fabrice ou de Boris. Fabrice pense avoir mis suffisamment d’aménagements pour que cela soit efficace face au risque inondation. Selon lui, Boris a mis la seule protection qui serait efficace : les batardeaux. Cette hypothèse est donc validée.

La troisième hypothèse porte sur les changements du bâti qui entraînerait une moins-value si la maison devait se vendre ou en modifier son confort. La notion de moins-value n’a pas été retrouvée. En revanche, celle de modification du confort est présente dans les discours des habitants. Plus exactement, c’est la crainte d’une modification du cadre de vie qui a été soulignée par Charlotte et la compagne de Stéphane. Ces dernières

ne souhaitaient pas vivre avec les rails des batardeaux qui se trouvent souvent à côté de la pièce à vivre. D'ailleurs, Stéphane a mis longtemps à "*faire entendre à ma femme de mettre en place des batardeaux... C'était le plus dur !*". Quant à Charlotte, elle ne les a toujours pas mis en place. C'est la seule protection qui lui reste à mettre. Cette hypothèse peut donc également être validée.

Des coûts financiers trop élevés limiteraient également la motivation à mettre en place des protections. C'est le cas de Boris qui n'a pas mis de pompes en place à cause de l'aspect financier qu'engendrait cette installation, qui devait se faire dans le même temps que celle des batardeaux. Néanmoins, grâce au diagnostic Lez et L'Or Alabri, cet aspect n'est que peu prégnant chez les autres membres. A contrario, Stéphane souligne même que l'aspect financier n'est pas un obstacle : ce n'est pas ça qui l'empêchera à mettre en place des aménagements. A cause de l'hétérogénéité des réponses mais également de l'existence des aides financières, il n'est pas possible de valider ou de réfuter cette hypothèse.

L'absence de connaissance sur les aménagements adaptés au risque inondation n'a pas été retrouvée chez les membres du réseau ROI. Si les habitants veulent mettre en place des adaptations, ils peuvent participer à un diagnostic Lez ou l'Or Alabri. Ce n'est donc pas une méconnaissance des aménagements existants qui les freineront dans leur adaptation, notamment grâce à cet accompagnement apporté par le SYBLE, le SYMBO et le bureau d'étude Mayane. Il est important de rappeler que deux membres, Charlotte et Laurie, n'ont pas accès à ces dispositifs. Pourtant, ces dernières ont installé respectivement sept et cinq aménagements au sein de leur maison ce qui souligne qu'elles ne sont pas freinées par un manque de connaissance en la matière, même sans accompagnement. Cette hypothèse est alors réfutée.

Comme vu dans la partie « incitations », les conjoint(e)s occupent une grande place dans la prise de décision des membres du réseau ROI. Les aménagements d'une maison, étant un choix pris en commun, ne sont parfois pas appréhendés de la même manière par les individus. Pour Stéphane, il a été difficile de faire accepter les batardeaux à sa conjointe. Après plusieurs discussions, elle a finalement accepté de les mettre mais l'esthétique de ce dernier l'a freinée. Cette hypothèse peut être validée.

Des processus comme la minimisation, le déni ou la non-conscience du risque peuvent se développer chez les individus afin qu'ils créent une perception acceptable de ce risque. Par conséquent, si de tels processus se forment, les populations auraient tendance à ne pas s'engager dans une démarche d'adaptation. Tous les membres du réseau ROI ont connaissance du risque auquel ils sont confrontés, mais la plupart ne se sentent pas en danger. Ceux qui s'estiment à risque l'expliquent par le fait qu'ils habitent dans une zone à risque. De plus, la plupart des habitants ont tendance à minimiser les dégâts que peuvent engendrer les inondations (voir tableau 16). Cette hypothèse est donc validée.

Certains habitants évoquent une vision négative des aménagements disponibles pour faire face au risque inondation. En effet, Grégoire et Henri soulignent dans leur propos l'inadaptation des aménagements à leur cadre de vie : "*qu'est-ce que vous voulez que je mette ici ?*". Ils rajoutent : "*si l'eau veut monter, elle montera. Rien ne l'arrêtera*" et "*comment je pourrais faire moi avec un étage ?*". Henri, ayant un handicap physique l'empêchant de se déplacer comme il le souhaite, ne pourrait pas se mettre à l'abri dans une pièce refuge. La solution serait de mettre un ascenseur au sein de son logement, mais l'électricité étant coupée durant les inondations, il ne fonctionnerait pas. Comme dit auparavant, les populations ne s'engageront pas dans une démarche de travaux s'ils considèrent les aménagements comme inefficaces. Cette hypothèse est donc validée.

Dernièrement, les individus ne mettraient pas en place d'aménagements s'ils souhaitent déménager. Il nous semble difficile de nous positionner sur cette question, notamment par le fait que seulement trois membres ont évoqué la volonté de déménager. Lucas souhaite vivre six mois dans le sud de la France et six mois en Haute-Savoie à côté de son fils. Il ne souhaite donc pas déménager définitivement. Charlotte veut, plus tard, vivre à la campagne. Cela n'est qu'une projection qui n'est pas encore certaine. Enfin, Charly va déménager pour aller vivre chez sa maman, laissant sa maison à son fils. Les aménagements faits seront donc pour son fils. Nous ne pouvons donc pas valider ou réfuter cette hypothèse.

Conclusion

Durant ce stage, donc l'objectif était de renforcer le suivi individuel des membres du réseau ROI, il a été recherché avec précision l'inscription de leurs adaptations dans leur trajectoire de vie, qu'elles soient déjà mises en place ou projetées par les membres du réseau ROI et leur relation à leur logement. La problématique pour cette étude s'est portée sur : "En quoi les adaptations réalisées par les membres du réseau ROI s'inscrivent dans leur trajectoire de vie ?"

En s'appuyant sur une méthodologie qualitative, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 18 membres du réseau ROI. Grâce à la phénoménologie et l'induction, composantes de notre méthodologie, l'importance est donnée aux propos des individus et aux sens qu'ils y donnent. Les hypothèses de départ, qui ont conduit à la construction des grilles d'entretiens, prennent la forme de listes d'éléments favorables, ou défavorables, à la mise en place d'aménagements. Ces dernières portent sur neuf grands thèmes qui basculent entre incitations et freins : le sentiment de sécurité humaine, le sentiment de sécurité matérielle, les changements sur le bâti, l'accessibilité financière des aménagements, la connaissance de ces derniers, le désir de leur conjoint(e), la perception du risque inondation, l'efficacité perçue des aménagements disponibles et la volonté de rester dans leur lieu de vie.

Les ressources littéraires ont une importance capitale dans ce travail. Afin d'avoir une connaissance variée et complète des recherches et raisonnements effectués jusqu'ici, il était nécessaire de les étudier de manière approfondie. Les causes des inondations étant multiples. La société doit construire une représentation acceptable de ce risque inondation afin de vivre avec. Mais pas seulement. Les populations confrontées à ces aléas devront également adapter leurs pratiques, leurs modes de vies, leurs quotidiens. La culture du risque souligne l'influence de l'appréhension des risques et des adaptations sur les individus. En effet, une personne se sent moins capable d'agir lorsqu'il perçoit le poids de facteurs entravant ses chances de réussite, mais ce n'est pas tout. Afin d'appréhender au mieux leurs adaptations, il est nécessaire de ne pas se focaliser uniquement sur les perceptions, les émotions, les moyens ou même le degré de confiance dans les stratégies collectives d'adaptation. Les deux composantes principales des modifications de perceptions et d'attitudes semblent être l'expérience d'une inondation et les interactions sociales. L'expérience directe et celle indirecte, transmise par autrui, sont les deux moteurs d'un changement de perceptions, d'attitudes et de comportements face à un risque.

L'intérêt de cette étude était donc de comprendre comment leurs adaptations, qui sont des processus en mutation constante, s'inscrivent dans leur trajectoire de vie. Grâce aux données récoltées et à leur analyse, il est ressorti que malgré les craintes ressenties, la connaissance et, pour certains, le sentiment de risque, la sensation de sécurité prédomine chez les membres du réseau ROI. Après avoir vécu une inondation, les habitants se sont adaptés en développant des actions structurelles et organisationnelles face à ce risque. En mettant des protections en place, comme les batardeaux, ou en adoptant des comportements de précaution, comme déplacer les voitures au point le plus haut du lotissement, les membres améliorent leur condition de vie au sein de leur logement auquel ils sont tous très attachés. En effet, ils ne souhaitent pas "*vivre avec ce risque*". Pour cela, les individus ont tendance à minimiser les dégâts que peuvent engendrer les inondations et à ignorer le risque « personnel » à l'avantage de celui "général". Grâce à ces stratégies adaptatives, une distance se crée et le risque inondation ne deviendrait donc pas une « catastrophe » qui les pousserait à partir, comme l'appelle Tognoli (1987), de leur « home » (comme cité dans Garros Levasseur (2009)). L'expérience d'une inondation développe une culture du risque auprès des habitants du réseau ROI. Cependant, avec le changement climatique auquel nous sommes confrontés, les habitants décideront-ils de continuer à s'adapter au risque inondation ou choisiront-ils de partir afin de reconstruire un "chez soi" ailleurs ?

Au sein de notre étude, nous avons pu remarquer que les aides financières sont des atouts non négligeables à la mise en place d'aménagements. Il serait donc intéressant de faire évoluer l'étude vers des régions ou pays n'offrant pas d'aides financières aux habitants touchés par l'aléa inondation afin de déterminer comment les personnes s'adaptent face au risque. Également, nous avons vu que les aménagements résultent d'un choix pris en commun. Il serait, de ce fait, pertinent de construire une recherche sur la place des conjoints, ou conjointes, dans la prise de décision.

Sigles et acronymes

CEPRI = Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation

DDTM = Direction Départementale des Territoires et de la Mer

G-EAU = Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages

INRA = Institut National de la Recherche Agronomique

INRAE = Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

IRSTEA = Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

MUSE = Montpellier Université d'Excellence

OSU-OREME = Observatoire des Sciences de l'Univers / Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement

PMT = Protection Motivation Theory

PPR = Plan de Prévention des Risques

PPRi = Plan de Prévention du Risque Inondation

REX = Retour d'Expérience

ROI = Réseau d'Observateurs des Impacts des Inondations

SO-II = Système d'Observation des Impacts des Inondations

SYBLE = Syndicat du Bassin du Lez

SYMBO = Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

TO = Tâche d'Observation

UMR = Unité Mixte de Recherche

Glossaire

Adaptation = potentiel d'un système social à faire face à un risque, c'est-à-dire à limiter ses dommages potentiels, à réduire sa probabilité d'occurrence, ou à prendre en charge les dommages pour accélérer la phase de réparation, de manière consciente. Ce potentiel réside notamment dans l'ensemble des stratégies mises en œuvre pour faire face au risque considéré.

Attitude face à un risque = propension générale d'un individu à prendre un risque.

Attitude face à un risque perçu = propension d'un individu à prendre un risque en fonction de la manière dont il le perçoit.

Aversion = sentiment d'antipathie violente, voire de répulsion, ressenti par quelqu'un à l'égard d'une personne ou d'une catégorie de personnes.

Capacité de réponse = potentiel d'un système social à atténuer les dommages lorsque le risque se réalise, à les prendre en charge, ou à tirer parti des opportunités que le risque présente.

Capillarité = phénomène qui désigne la capacité de l'eau à monter naturellement malgré la force de gravité.

Comportement adaptatif = actions qui visent à prévenir ou à minimiser les conséquences anticipées ou négatives des événements d'inondation.

Comportement approprié = comportement adopté par un individu dans le but de limiter les dommages en cas d'inondation.

Décision individuelle = décision prise par un individu ou par un foyer et qui concerne directement et principalement l'individu ou le foyer qui la prend.

Inondation = la submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal

Perception d'un risque = jugement intuitif concernant un risque. Ce jugement peut dépendre de multiples dimensions, comme le caractère volontaire ou non de la prise de risque, le degré de connaissance que la personne a du risque, ou encore la mesure dans laquelle elle peut le contrôler.

Posture = manière de faire face à un risque d'inondation.

Propension = tendance naturelle à faire quelque chose.

Risque = événement ou situation qui produit des conséquences pour un système social qui ne peuvent pas être prédites avec certitude. Ces conséquences peuvent être positives ou négatives et leur distribution de probabilité n'est pas forcément précisément connue.

Sensibilité = mesure dans laquelle le système est susceptible d'être affecté lorsque le risque se réalise.

Stratégie = ensemble d'actions mises en œuvre ou de comportements adoptés dans l'objectif de faire face aux inondations et qui révèlent l'adoption d'une même posture ou d'un même ensemble de postures.

Vulnérabilité = mesure dans laquelle un système social est susceptible d'être modifié par les conséquences d'un risque. La vulnérabilité d'un système à un risque dépend notamment de sa capacité de réponse, de sa sensibilité, et de son niveau d'adaptation à ce risque.

Annexe

A Protection Motivation Theory

A.1 Première version (Rogers, 1975)

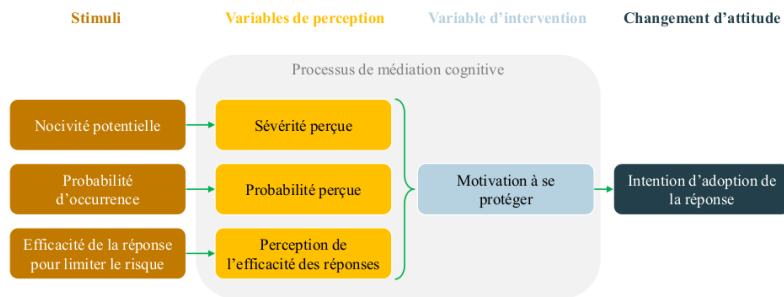


FIGURE 13: Première version de la PMT, d'après Rogers (1975)

A.2 Deuxième version (Rogers, 1983)

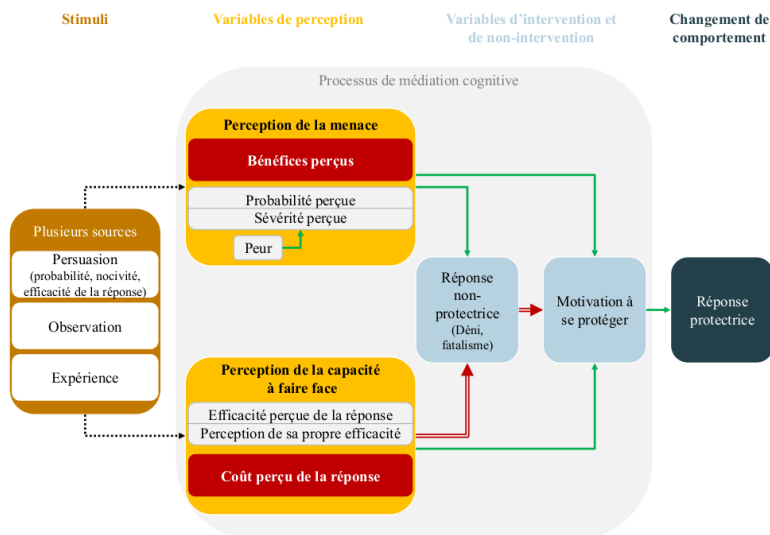
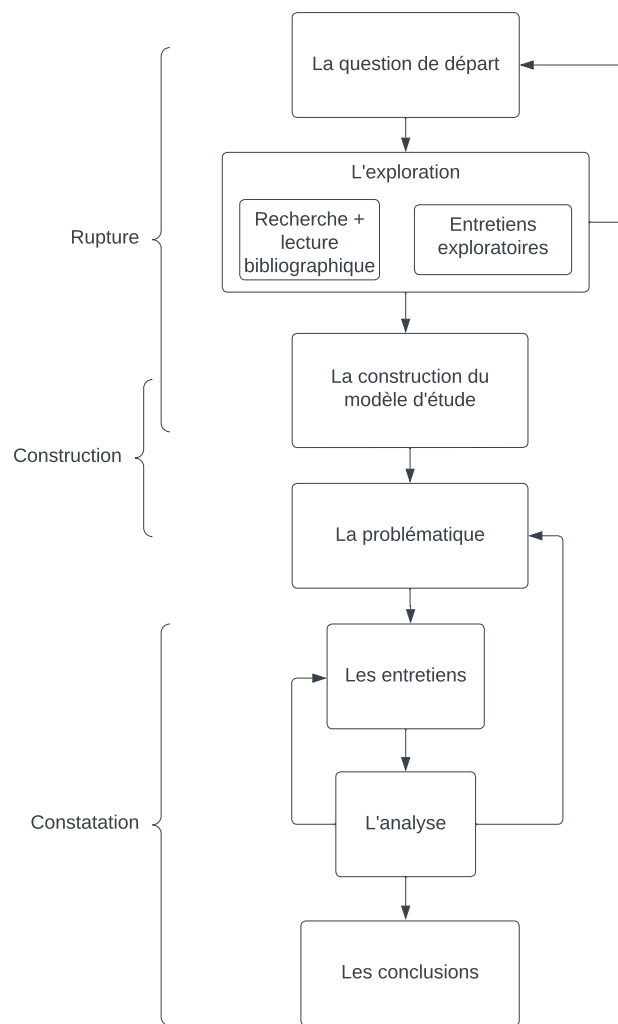


FIGURE 14: Deuxième version de la PMT, d'après Rogers (1983)

B Les étapes de la recherche qualitative



C Grille d'entretien type

Guide d'entretien individualisé

ID n°

De Arragon Marie

2022-04-25

Table des matières

1	Présentation générale	1
1.1	L'habitant	1
1.2	Le logement	1
2	L'attachement au lieu de vie	2
3	L'adaptation face au risque inondation	2
4	La perception du risque	4
5	Conclusion	4

1 Présentation générale

1.1 L'habitant

- Nom :
- Prénom :
- Téléphone :
- Mail :
- Tranche d'âge :
- Situation professionnelle :
- Situation personnelle :
- Nombre d'habitants sous le toit :
- Adresse :
- Réside depuis :
- Participation au réseau et modalité :
- Propriétaire :
- Connaissance du PPRI lors de l'achat du bien (préciser les modalités):
- Zone PPRI :
- Aléa :

1.2 Le logement

- Surface du terrain :
- Surface du logement :
- Étage :
- Partage des plans du logement :
- Année de construction :

- Modification et rénovation depuis la construction :
- Matériaux du gros œuvre du bâtiment :
- Type d'habitat (quartier pavillonnaire, habitat ouvrier...) :
- Proximité d'un cours d'eau :

2 L'attachement au lieu de vie

- Lors de votre première visite, qu'est-ce qui vous a plu sur ce terrain ? (*aménités environnementales ? sentiment d'appartenance ?*)
 - *Si attachement : héritage (liée relations) ou actif (choix)*
 - *Si non-attachement : aliénation (partir si elles le peuvent), relativité (peuvent déménager plusieurs fois) ou absence de lieu (pas d'identification)*
 - *Si aménités environnementales : Est-ce important pour vous que le quartier garde son image actuelle ? (harmonie visuelle du quartier)*
- Êtes-vous particulièrement attaché à votre logement, et à ce qui le compose ?
- Comment est la vie dans ce quartier ? Est-ce que vous vous y plaisez ?
- Quel type de relation avez-vous avec vos voisins ? (*proximité organisée*)
- Vous sentez-vous proche de vos voisins ? (*géographie, appartenance...*)
- Avez-vous l'impression que ce risque inondation, qui vous touche dans le quartier, vous lie avec vos voisins ? *Est-ce que le risque qui vous touche, le risque inondation, crée un sentiment d'unité/des liens entre voisins ?*
- Comptez-vous rester dans votre logement pendant encore plusieurs mois ou années ? (*attachement*)
 - *Si oui : qu'est ce qui vous fait rester ici ?*
 - *Si non : qu'est ce qui vous fait partir d'ici ? Vous savez déjà vers où vous voulez aller ? Pourquoi ce lieu-ci ?*
- J'ai pu voir que vous avez vécu une inondation en 2014. En avez-vous vécu d'autres, avant ou après 2014 ?
 - *Si oui : Quand ? Avez-vous subi des dégâts ?*
 - *Si oui : Lesquels ? Est-ce que c'était vous qui aviez mis en place des protections ou étaient-elles déjà présentes au sein du logement ?*
- Durant celles-ci, avez-vous aidé, ou avez-vous été aidé afin de limiter/éviter les dommages ?
- *Si oui : - Lors de quelle inondation avez-vous été aidé ? - Par qui ?*
- Et après ces inondations, pour la remise en ordre ?
 - *Si oui :*
 - *Lors de quelle inondation avez-vous été aidé ?*
 - *Par qui ?*
- Avez-vous perdu des biens qui vous étaient chers dans l'inondation que vous avez vécu ? Si oui, lesquels ?
 - *Si oui : Comment avez-vous vécu cette/ces perte(s)-là ? ?*
- Aviez-vous mis en sécurité des objets (*des artefacts*) qui vous sont chers ? Lesquels ? Comment les avez-vous mis en sécurité ?
- Et depuis, en avez-vous mis en sécurité ? Lesquels ? Comment ?

3 L'adaptation face au risque inondation

A savoir en amont

- *Nom de l'assurance :*
- *Type de contrat d'assurance :*
- *Tarif du contrat :*
- *Sentiment d'avoir été bien couvert par l'assurance :*
- *Constatation d'une augmentation du prix de l'assurance suite à une inondation :*

- *Recommandation/aide d'un expert pour les réparations :*
- *Adaptation (aménagements, travaux) suite à une inondation : batardeaux en aluminium sur les fenêtres*
- *Période de connaissance des inondations et type d'inondation :*

→ A demander s'ils sont assurés face aux inondations

- Lors de l'inondation de **première inondation**, aviez-vous des protections pour empêcher/réduire les dégâts ?
 - *Si oui*
 - *Lesquelles ?*
 - *Est-ce que c'était vous qui avez mis en place des protections ou étaient-elles déjà présentes au sein du logement ?*
 - *Vous ont-elles bien protégé ?*
- Pensez-vous que les dégâts que vous avez subi étaient dûs aux protections qui n'étaient pas efficaces, ou au manque de certaines d'entre elles ?
- J'ai pu voir que vous mettiez en place des batardeaux en aluminium sur les fenêtres pour faire face aux inondations. Avez-vous mis en place d'autres aménagements pour y faire face ?
- Quand est-ce que vous avez décidé de mettre en place des batardeaux en aluminium sur chacune des fenêtres ? *L'idée vous est venue après une inondation, en ayant subi des dégâts, ou au contraire avant qu'une certaine inondation arrive, afin d'éviter des dégâts ?*
- A quel moment les mettez-vous en place ? Juste avant que l'inondation arrive ?
- Pourquoi avez-vous mis ceux-là en place ? *(vision sécuritaire, disponibilité du produit...)*
- Comment avez-vous connu ces aménagements ? *(entendu parler par un proche, professionnel l'a conseillé etc...)*
- En êtes-vous content ? Trouvez-vous que cet/ces aménagement(s) est/sont efficace(s) ?
- Comment percevez-vous les aménagements disponibles pour faire face aux inondations ? Avez-vous une vision plutôt positive ou négative de ces derniers ? *(sentiment de sécurité / symbole de l'insécurité, contraintes parce que perte de fonctionnalité, perte de valeur si vente de la maison, perte de l'harmonie visuelle du quartier...)*
- Y a-t-il des aménagements que vous vouliez mettre en place, mais qui n'ont finalement pas abouti ?
 - *Si oui :*
 - *Lesquels ?*
 - *Pourquoi ?*
- Comptez-vous mettre en place, un jour, de nouvelles adaptations afin de vous protéger contre le risque inondation ?
 - *Si oui*
 - *Laquelle/Lesquelles ?*
 - *Pourquoi ? (sentiment d'insécurité, vulnérabilité haute...)*
 - *Pourquoi celle(s)-ci ?*
 - *Comment avez-vous connu cet/ces aménagement(s) ? (entendu parler par un proche, professionnel l'a conseillé etc...)*
 - *A quel moment voulez-vous mettre en place cet/ces aménagement(s) ? (rapidement, dans longtemps...)*
 - *Savez-vous si cet/ces aménagement(s) seront-ils subventionnés dans le cadre du Lez Alabri ?*
 - *Comptez-vous participer un diagnostic Lez'Alabri ?*
 - *Si non*
 - *Pourquoi ?*
- Sauf erreur de ma part, un diagnostic Lez'Alabri a été réalisé pour votre logement. En êtes-vous content ?
- Avez-vous déjà construit ou, du moins, avez-vous déjà en tête une trame à suivre en cas d'inondation ?
- Pourquoi cette trame ? *(s'ils montent les meubles : Pourquoi ? Sont-ils chers à leurs yeux ?, S'ils partent se protéger ailleurs : pourquoi ? La question de la sécurité est-elle prégnante chez l'habitant, écrasant donc les autres questions ?)*
- Pensez-vous avoir une bonne connaissance des aménagements possible à mettre en place au sein de votre logement pour faire face aux inondations ?

- Connaissez-vous des sites/personnes qui peuvent vous aider à en savoir plus ?

4 La perception du risque

A savoir en amont

- *Dommages subi (matériels, humains, économiques...)* :
- *Déclaration de sinistres auprès de l'assurance* :
- *Connaissance de la situation administrative du bâtiment* :
- *Connaissance du PPRI au jour d'aujourd'hui* :
- *Réalisation du diagnostic Lez'Alabri* :
- *Connaissance des mesures de prévention et d'alertes existantes dans la commune* :
- *Adhésion à une association en lien avec les inondations* :
- *Mesures de protections et modifications des habitudes lors de fortes intempéries* :
- Comment avez-vous vécu l'inondation qui vous a touché ? Quelles étaient vos premières/principales préoccupations ?
 - *Si crainte*
 - *Pourquoi aviez-vous peur de cela ?*
- Vous sentez-vous en sécurité dans votre logement ? Et dans le quartier ? (*possibilité de se protéger*)
- *Selon les réponses précédentes : pourquoi restez-vous dans votre logement/dans ce quartier ?*
- Vous sentez-vous à risque face aux inondations ? (*est-il personnellement touché ou cela peut arriver à lui comme à une autre personne ? Question de la proximité avec le cours d'eau*)
- J'ai pu voir que **nom du cours d'eau** passe pas très loin de chez vous. Est-ce que, lorsqu'il y a un risque de débordement, vous avez la crainte que cela impacte votre maison ou pas spécialement ? (*personnellement touché ou cela peut arriver à lui comme à une autre personne ? Question de la proximité avec le cours d'eau*)
- Est-ce que le risque inondation occupe une place importante dans votre vie quotidienne, ou au contraire vous n'y pensez seulement lorsque le risque est présent ?
- Considérez-vous avoir une bonne connaissance sur les risques d'inondation, notamment sur ceux qui vous touchent et touchent votre quartier ? (*connaissance du risque, des adaptations à mettre en place, à la manière d'agir et de ne pas agir face à ce risque là...)*
- Avez-vous peur d'être à nouveau touché par une inondation ?

5 Conclusion

- Seriez-vous d'accord pour partager votre expérience/ces informations-là avec les membres du réseau et les membres de l'équipe lors d'un atelier par exemple ?
- Avez-vous un élément à rajouter, dont on n'aurait pas abordé, qui pourrait être intéressant ?

D Frise chronologique

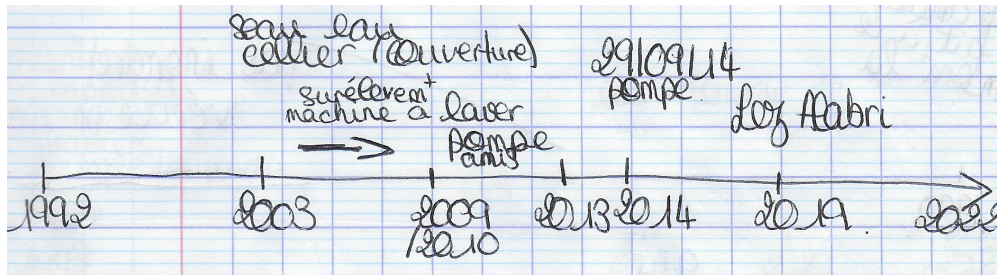


FIGURE 15: Exemple d'une frise chronologique

Références

- Icek Ajzen and Martin Fishbein. Attitudinal and normative variables as predictors of specific behaviors. *Journal of Personality and Social Psychology*, 27:41–57, 07 1973. doi: 10.1037/h0034440.
- Marie Arragon. Le passage à l’acte des auteurs d’infractions à caractère sexuel récidivistes. Master’s thesis, Université Libre de Bruxelles, 2021.
- Stéphanie Baggio and Michel-Louis Rouquette. La représentation sociale de l’inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l’importance de l’enjeu. *Bulletin de Psychologie*, 59:103–117, 01 2006. doi: 10.3917/bupsy.481.0103.
- Dominique Baud. Une société montagnarde à l’épreuve des inondations : entre vulnérabilité et stratégies d’adaptation. *VertigO*, 18, 09 2018. doi: 10.4000/vertigo.22187.
- Stéphane Beaud. L’usage de l’entretien en sciences sociales. plaidoyer pour l’«entretien ethnographique». *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9(35):226–257, 1996. doi: 10.3406/polix.1996.1966. URL https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966. Included in a thematic issue : Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire.
- Sylvia Becerra. Vulnérabilité, risques et environnement : l’itinéraire chaotique d’un paradigme sociologique contemporain. *VertigO*, 12(1), 2012. doi: 10.4000/vertigo.11988.
- Mireille Blais and Stéphane Martineau. L’analyse inductive générale : description d’une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2):1–18, 2006. doi: <https://doi.org/10.7202/1085369ar>.
- James M. Carson, Kathleen A. McCullough, and David M. Pooser. Deciding Whether to Invest in Mitigation Measures: Evidence From Florida. *Journal of Risk and Insurance*, 80(2):309–327, 2013. doi: <https://doi.org/10.1111/j.1539-6975.2012.01484.x>. URL <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1539-6975.2012.01484.x>.
- CEPRI. Le bâtiment face à l’inondation. diagnostiquer et réduire sa vulnérabilité. Technical report, CEPRI, Orléans, France, Mars 2010.
- Moustapha Sokhna Diop. *Les capacités adaptatives des communautés de la périphérie de Dakar face aux inondations*. Theses, Université Paris Saclay (COMUE), October 2019. URL <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02415826>.
- Elodie Garros Levasseur. Vivre une inondation. réflexions autour des liens entre identité et espace habité. *Carnets du Greps*, 01 2009. URL https://www.researchgate.net/publication/264197370_Vivre_une_inondation_Reflexions_autour_des_liens_entre_identite_et_espace_habite.
- Sandrine Gaynard. *Les fondements des représentations sociales*, chapter 1. Origines historiques et naissance du concept de représentation sociale, pages 15–47. Univers Psy, 2021a.
- Sandrine Gaynard. *Les fondements des représentations sociales*, chapter 2. Ce qu’est une représentation sociale, à quoi elle sert, comment elle naît, pages 51–72. Univers Psy, 2021b.
- Sandrine Gaynard. *Les fondements des représentations sociales*, chapter 5. La question des pratiques, comportements, et leur place dans l’évolution de la représentation sociale, pages 159–188. Univers Psy, 2021c.
- Roger E. Kasperson, Ortwin Renn, Paul Slovic, Halina S. Brown, Jacque Emel, Robert Goble, Jeanne X. Kasperson, and Samuel Ratick. The Social Amplification of Risk: A Conceptual Framework. *Risk Analysis*, 8(2):177–187, 1988. doi: <https://doi.org/10.1111/j.1539-6924.1988.tb01168.x>. URL <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1539-6924.1988.tb01168.x>.
- Jean-Claude Kaufman. *L’entretien compréhensif. L’enquête et ses méthodes*. Armand Colin, 3rd edition, May 2011. ISBN 9782200271145.

- Christian Kuhlicke, Sebastian Seebauer, Paul Hudson, Chloe Begg, Philip Bubeck, Cordula Dittmer, Torsten Grothmann, Anna Heidenreich, Heidi Kreibich, Daniel F. Lorenz, Torsten Masson, Jessica Reiter, Thomas Thaler, Annegret H. Thieken, and Sebastian Bamberg. The behavioral turn in flood risk management, its assumptions and potential implications. *WIREs Water*, 7(3):e1418, 2020. doi: 10.1002/wat2.1418.
- Bruno Ledoux. *La gestion du risque inondation*, chapter 8. Culture et mémoire, pages 537–556. Tec & doc, 2006. ISBN 9782743008291. URL <https://books.google.fr/books?id=ApJBAAAACAAJ>.
- Serge Moscovici. *Les représentations sociales*, chapter Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire, pages 79–103. Sociologie d’aujourd’hui, 01 2003. doi: <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/puf.jodel.2003.01.0079>.
- Pierre Paillé and Alex Mucchielli. *Choisir une approche d’analyse qualitative*, chapter 1, pages 13–33. L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales, 2016. doi: <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01.0013>.
- Jean Poupart. Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. *Recherches qualitatives*, 30(1):178–199, 2011. doi: <https://doi.org/10.7202/1085485ar>.
- Clémence Poussard. Inondations et inégalités environnementales. Master’s thesis, Université de Liège, 2019. URL <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8015>.
- Tara Quinn, Irene Lorenzoni, and W. Neil Adger. Place Attachment, Identity and Adaptation. In Karen O’Brien and Elin Selboe, editors, *The Adaptive Challenge of Climate Change*, chapter 9, pages 160–170. Cambridge Cambridge University Press, 2015.
- Tara Quinn, François Bousquet, Chloé Guerbois, Elias Sougrati, and Matthieu Tabutaud. The dynamic relationship between sense of place and risk perception in landscapes of mobility. *Ecology and Society*, 23(2), June 2018. ISSN 17083087. doi: 10.5751/ES-10004-230239.
- Tara Quinn, François Bousquet, Chloe Guerbois, Lisa Heider, and Katrina Brown. How local water and waterbody meanings shape flood risk perception and risk management preferences. *Sustainability Science*, 14, 05 2019. doi: 10.1007/s11625-019-00665-0.
- Claire Richert, Katrin Erdlenbruch, and Charles Figuières. The determinants of households’ flood mitigation decisions in France - on the possibility of feedback effects from past investments. *Ecological Economics*, 131:342–352, 2017. ISSN 0921-8009. doi: 10.1016/j.ecolecon.2016.09.014.
- Ronald Rogers, John Cacioppo, and Richard Petty. *Social Psychophysiology : A Sourcebook*, chapter Cognitive and physiological processes in fear appeals and attitude change: A revised theory of protection motivation, pages 153–177. Guilford, 01 1983.
- Lennart Sjöberg. The Different Dynamics of Personal and General Risk. *Risk Management*, 5(3):19–34, 2003. ISSN 14603799, 17434637. URL <http://www.jstor.org/stable/3867764>.
- Nabil Touili and Jean-Paul Vanderlinden. Flexibilité adaptative et gestion du risque : étude de cas des inondations dans l’estuaire de la Gironde (France). *VertigO*, 17, 09 2017. doi: 10.4000/vertigo.18653.
- Pierre Valois, Jean-Sébastien Renaud, Denis Talbot, Marie-Pier Carrier, and Maxime Caron. Adaptation des personnes habitant une zone inondable : identification des croyances dominantes. Technical Report OQACC-004, Observatoire québécois de l’adaptation au changement climatique, Université de Laval, 2017.
- Karine Weiss, Fabien Girandola, and Ludvina Colbeau-Justin. Les comportements de protection face au risque naturel : de la résistance à l’engagement. *Pratiques Psychologiques*, 17, 09 2011. doi: 10.1016/j.prps.2010.02.002.
- www.agriculture.gouv.fr. Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire. URL <https://agriculture.gouv.fr/inrae-linstitut-national-de-recherche-pour-lagriculture-lalimentation-et-lenvironnement>.
- www.g-eau.fr. Gestion de l’Eau, Acteurs, Usages. URL <https://www.g-eau.fr/index.php/fr/>.
- www.inrae.fr. Institut National de Recherche pour l’Agriculture, l’alimentation et l’Environnement. URL <https://www.inrae.fr/>.

www.so-ii.org. Système d'observation des impacts des inondations. URL <https://so-ii.org/?lang=fr>.